

Les produits algériens sous les projecteurs
à la 8^e Foire de Nouakchott **P2**



60 ans après la
nationalisation des mines
**L'Algérie trace les
contours d'une nouvelle
souveraineté économique**

P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 7 mai 2026 / N° 1337 / PRIX 20 DA

Le président de la République en visite officielle en Turquie **Conforter l'excellence des relations**



*La qualité des relations
bilatérales se traduit
également par un niveau de
coordination régulier entre les
deux pays, illustré par les
visites mutuelles et les
rencontres dans les différentes
instances internationales,
contribuant à l'émergence d'un
partenariat diversifié.* **P3**

Projet de colonisation E1 en Cisjordanie

448 ANCIENS RESPONSABLES EUROPÉENS DISENT NON !

P16



Hydrocarbures
**SONATRACH MUSCLE
SA PRODUCTION**

P4

Ses entreprises à l'offensive au SelectUSA Summit
**L'Algérie séduit les investisseurs
américains**

*Le secrétaire d'État
adjoint américain,
Christopher Landau,
s'est dit satisfait de la
participation d'une
délégation algérienne
d'une telle
importance au
SelectUSA Investment
Summit.* **P2**



Les produits algériens sous les projecteurs à la 8^e Foire de Nouakchott

Plusieurs ambassadeurs accrédités auprès de la République islamique de Mauritanie ont effectué une visite à la 8^e Foire des produits et services algériens, organisée à Nouakchott. Au cours de cette visite, des diplomates représentant plusieurs pays arabes et européens ont parcouru les différents pavillons de la manifestation. Ils ont ainsi découvert la diversité ainsi que la richesse de l'offre algérienne en matière de produits et de services. La Foire met en avant plusieurs secteurs stratégiques, notamment les industries agroalimentaires, le secteur pharmaceutique, les matériaux de construction, les services de santé, ainsi qu'une présence remarquable de start-up. Les ambassadeurs ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de l'organisation et au niveau des produits exposés. Ils ont également salué les progrès réalisés par l'industrie et les services algériens, ainsi que leur capacité croissante à s'inscrire dans les dynamiques des marchés internationaux. Plusieurs responsables diplomatiques ont, à cette occasion, manifesté l'intérêt de leurs pays pour le renforcement de la coopération économique et commerciale avec l'Algérie, ainsi que pour l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement conjoint. Cette visite s'inscrit dans la dynamique économique que porte cette manifestation, dont l'objectif est d'élargir le réseau de relations commerciales des opérateurs algériens et d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'exportation. Elle contribue également à renforcer la position de l'Algérie en tant qu'acteur économique régional et continental. La Foire des produits et services algériens à Nouakchott continue, par ailleurs, de susciter un vif intérêt auprès des acteurs économiques et diplomatiques, confirmant son rôle de plateforme stratégique dédiée à la promotion du produit algérien et au développement de partenariats multilatéraux.

SES ENTREPRISES À L'OFFENSIVE AU SELECTUSA SUMMIT L'Algérie séduit les investisseurs américains

La délégation algérienne, conduite par Kamel Moula, a multiplié les rencontres en marge du SelectUSA Investment Summit, mettant en avant les atouts économiques du pays et les opportunités d'investissement.

PAR BOUALEM B

Pour la troisième journée consécutive, la délégation algérienne de chefs d'entreprise a poursuivi ses activités au SelectUSA Investment Summit, qui s'est tenu du 3 au 6 mai à National Harbor, dans le Maryland. Conduite par Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), la délégation a notamment rencontré, mardi matin, Christopher Landau, secrétaire d'État adjoint américain. Les discussions se sont déroulées en présence de Sabri Boukadoum, ambassadeur d'Algérie à Washington, de Kamel Moula et de membres du bureau exécutif du CREA, ainsi que de Mark Shapiro, chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis à Alger. Christopher Landau s'est dit satisfait de la participation d'une délégation algérienne d'une telle importance. Il a également exprimé sa satisfaction quant aux résultats de sa récente visite en Algérie, où il avait été reçu par le président de la République, Abdel-

madjid Tebboune, réaffirmant sa volonté de renforcer la coopération algéro-américaine. La délégation a mis en avant les secteurs porteurs offrant un fort potentiel économique et un contenu technologique élevé, susceptibles d'attirer les investisseurs américains. Il s'agit notamment des secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la production de matières premières pour l'industrie pharmaceutique, des technologies modernes et du secteur minier, désormais encadré par la nouvelle loi sur les mines. La délégation a, par ailleurs, exprimé le souhait de voir les entreprises américaines diversifier leurs investissements et s'impliquer davantage dans les grands projets structurants en cours de réalisation en Algérie. Après la séance plénière, les membres de la délégation ont également rencontré John Kevin Stitt, gouverneur de l'Oklahoma. Les échanges ont porté sur les atouts économiques de cet État américain, le climat des affaires en Algérie et les perspectives concrètes de partenariats entre entreprises algériennes



et oklahomiennes, en présence de plusieurs hauts responsables. Pour la deuxième année consécutive, le CREA a mobilisé une trentaine de chefs d'entreprise ainsi que des représentants de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Contrairement à la logique habituelle du sommet, qui vise à attirer des investissements étrangers vers les États-Unis, la délégation algérienne a adopté une approche proactive consistant à présenter les opportunités offertes par le marché algérien aux partenaires américains. Les rencontres bilatérales se sont multipliées, tant au sein du sommet qu'à Washington, avec des responsables institutionnels, des agences

économiques et des entreprises. L'objectif est de valoriser les réformes engagées, l'amélioration du climat des affaires, le cadre réglementaire stabilisé et les équilibres macroéconomiques solides du pays. L'Algérie figure d'ailleurs, cette année encore, parmi les délégations les plus importantes d'Afrique du Nord. Cette présence soutenue témoigne de la volonté du pays de consolider et de diversifier ses relations économiques avec les États-Unis, en misant sur des partenariats gagnant-gagnant dans des secteurs stratégiques. Les retours positifs des responsables américains rencontrés confirment l'intérêt croissant pour les potentialités du pays. ■

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Emmanuel Macron veut tourner la page

Les signaux d'un réchauffement entre Alger et Paris se multiplient, après une période de crispation qui aura marqué les relations bilatérales depuis l'été 2024. Le président français, Emmanuel Macron, semble désormais déterminé à tourner la page et à remettre la

relation algéro-française sur des bases plus apaisées avant la fin de son mandat. D'après le journal Le Monde, le chef de l'État français s'interroge sur la voie à suivre pour sortir de l'impasse. Lors d'un échange informel le 3 avril dernier, à bord de l'avion présidentiel au retour de

Séoul, il a sollicité l'avis de la députée Sabrina Sebaïhi : « Qu'est-ce qu'on fait avec l'Algérie ? ». Une question révélatrice, selon le journal, de la volonté de relancer le dialogue avec Alger. Pour Sabrina Sebaïhi, le message est sans équivoque : le président français souhaite une réconciliation avant la fin de son mandat. Une perception partagée, indique Le Monde, par plusieurs interlocuteurs impliqués dans le dossier algérien. « À l'évidence, Macron ne veut pas quitter l'Élysée sur un échec avec Alger », souligne le quotidien, qui note, par ailleurs, une légère accalmie dans le climat bilatéral ces dernières semaines. Ce début d'amélioration s'appuie sur des initiatives discrètes, mais concrètes. Parmi elles, la reprise de la coopération migratoire, amorcée après la visite à Alger du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez en février dernier. Cette dynamique s'est traduite notamment par la reprise de la délivrance des laissez-passer consulaires pour les ressortissants algériens en situation irrégulière, interrompue depuis plus d'un an. Un changement de ton semble également s'être opéré à Paris depuis l'automne 2025. Le départ de

Bruno Retailleau, dont les positions avaient contribué à tendre les relations, a laissé place à une approche plus conciliante incarnée par son successeur, Laurent Nuñez, favorable à la reprise du dialogue. En amont de la visite ministérielle de février 2026, plusieurs démarches avaient déjà préparé le terrain. Parmi elles, le déplacement en Algérie de Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, qui s'est entretenue avec de hauts responsables algériens, dont le président Abdelmadjid Tebboune. Elle avait alors plaidé pour une reprise du dialogue entre les deux capitales. Si le rapprochement reste progressif, il s'étend également au volet économique. Récemment, le président du Medef, Patrick Martin, s'est rendu à Alger pour relancer les échanges avec le CREA, avec l'objectif d'élaborer un cadre de partenariat entre les entreprises des deux pays. Dans ce contexte de reprise encore fragile mais tangible, une question demeure : Emmanuel Macron franchira-t-il un pas supplémentaire en direction de son homologue Abdelmadjid Tebboune pour concrétiser ce retour à la normale tant attendu ? Y. R.

POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE DE L'OUEST AMÉRICAIN

L'Algérie ouvre un consulat général à San Francisco

L'Algérie a inauguré son consulat général à San Francisco, une nouvelle structure destinée à consolider le réseau consulaire et à améliorer la prise en charge des ressortissants algériens établis dans l'ouest des États-Unis. La cérémonie d'inauguration officielle a été présidée par le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, à l'occasion d'une visite de travail effectuée aux États-Unis, indique un communiqué du ministère. L'ouverture de ce nouveau consulat général s'est dé-

roulée en présence du consul général ainsi que de représentants d'associations algériennes actives dans la circonscription consulaire de San Francisco. Elle s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre de la volonté des hautes autorités du pays d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, de rapprocher l'administration du citoyen et de garantir des services consulaires de qualité. Cette nouvelle représentation diplomatique constitue également un jalon important dans le processus de renforcement du réseau

consulaire algérien à travers le monde. À cette occasion, Sofiane Chaib a visité les différents services du consulat afin de s'enquérir de leur fonctionnement et de s'informer sur la nature des prestations fournies aux ressortissants algériens relevant de cette circonscription, qui couvre 19 États de l'ouest des États-Unis. Cette inauguration marque ainsi une étape supplémentaire dans la stratégie de modernisation et d'élargissement du réseau consulaire algérien, avec pour objectif de rapprocher davantage les services administratifs des citoyens établis à l'étranger. R. N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN VISITE OFFICIELLE EN TURQUIE

Conforter l'excellence des relations

Le président Abdelmadjid Tebboune effectue une visite en Turquie où il coprésidera, avec Recep Tayyip Erdoğan, la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau, dans un contexte de renforcement des relations bilatérales.

PAR NASSIM TERKI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé ce mercredi une visite officielle en Turquie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Ce déplacement s'inscrit dans la continuité du « renforcement des relations de fraternité et de coopération » entre Alger et Ankara. Au cœur de cette visite figure la tenue de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc, que le chef de l'État coprésidera avec son homologue, Recep Tayyip Erdoğan. Cette instance constitue un nouveau cadre destiné à structurer davantage le partenariat bilatéral et à accompagner sa montée en puissance.

Ces dernières années, les relations entre l'Algérie et la Turquie ont connu une progression constante, portée par une intensification des échanges politiques et un élargissement des domaines de coopération. Cette dynamique repose sur une volonté commune des deux pays de consolider leurs liens et d'explorer de nouvelles perspectives de collaboration.

Liés par un traité d'amitié et de coopération signé en 2006, les deux États entendent, à travers cette rencontre au sommet, dresser un bilan des avancées réalisées et identifier de nouveaux axes de partenariat, en phase avec les priorités économiques et stratégiques des deux parties.

Au-delà de l'aspect bilatéral, Alger et Ankara partagent également des positions convergentes sur plusieurs dossiers internationaux. La question palestinienne figure au premier rang de ces préoccupations, aux côtés d'un attachement commun au règlement pacifique des conflits et au respect des principes du droit international.

La qualité des relations entre les deux pays s'illustre par la régularité des échanges au plus haut niveau. Les visites croisées et les concertations dans les enceintes internationales ont contribué à installer un dialogue soutenu et à diversifier les formes de coopération.

La visite d'État effectuée par le président de la République en Turquie en mai 2022 avait marqué une étape importante, avec la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant des secteurs clés, notamment l'énergie, les mines, l'industrie, les finances ainsi que les domaines scientifiques et technologiques. À cette occasion, le président Tebboune avait reçu le titre de docteur honoris causa en relations internationales de l'Université d'Istanbul. Une nouvelle impulsion avait été donnée en



juillet 2023 lors d'une visite de travail, axée en particulier sur le développement des échanges économiques.

De son côté, le président turc Recep Tayyip Erdoğan s'était rendu en Algérie à deux reprises, en janvier 2020 puis en novembre 2023, des visites qui ont permis de réaffirmer la volonté commune d'inscrire les relations bilatérales dans une perspective stratégique durable. L'Algérie et la Turquie connaissent, ces dernières années, une dynamique soutenue, portée par l'intensification du dialogue politique et le renforcement du partenariat dans plusieurs domaines. Cette évolution s'inscrit dans la volonté commune des deux chefs d'État de hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur.

La visite du président de la République intervient ainsi dans un contexte de consolidation des échanges politiques et économiques entre les deux pays, liés par un traité d'amitié et de coopération signé en 2006. Elle devrait permettre d'évaluer les progrès réalisés au cours des dernières années et d'examiner les perspectives de renforcement du partenariat, en adéquation avec les attentes des deux peuples. Sur le plan politique, l'Algérie et la Turquie affichent une convergence de vues sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la question palestinienne, ainsi que sur la nécessité de privilégier le dialogue et les solutions pacifiques pour le règlement des conflits, dans le respect de la sé-

curité et de la paix internationales. La qualité des relations bilatérales se traduit également par un niveau de coordination régulier entre les deux pays, illustré par les visites mutuelles et les rencontres dans les différentes instances internationales, contribuant à l'émergence d'un partenariat diversifié.

Dans ce cadre, le président de la République avait effectué une visite d'État en Turquie en mai 2022, à l'issue de laquelle plusieurs accords et mémorandums d'entente ont été signés, couvrant des secteurs tels que l'énergie, les mines, les finances, l'industrie ainsi que les domaines scientifiques et technologiques.

Lors de cette même visite, le président Abdelmadjid Tebboune avait été honoré du titre de docteur honoris causa en relations internationales par l'Université d'Istanbul, en reconnaissance de ses efforts en faveur du renforcement des relations algéro-turques.

Par ailleurs, une visite de travail effectuée en juillet 2023 a contribué à donner une nouvelle impulsion à la coopération économique entre les deux pays.

De son côté, le président turc Recep Tayyip Erdoğan s'était rendu en Algérie en janvier 2020 dans le cadre d'une visite d'amitié et de travail, suivie d'une visite officielle en novembre 2023. Ces rencontres ont permis aux deux chefs d'État de réaffirmer leur volonté commune de poursuivre le développement de la coopération bilatérale et de la hisser au rang de partenariat stratégique. ■

Éditorial l'EXPRESS

CONVERGENCES...

PAR MAHREZ Z.

Les excellentes relations entre l'Algérie et la Turquie sont portées par un dialogue politique constant, une vision commune des enjeux régionaux et internationaux et des positions convergentes sur plusieurs dossiers majeurs.

Cette proximité diplomatique constitue le socle d'un partenariat en constante évolution, marqué par des échanges réguliers au plus haut niveau des deux États, et une volonté partagée de coordonner les approches et les actions, dans un environnement géopolitique en mutation.

Sur le terrain économique, les liens sont de plus en plus étroits, scellés par des échanges commerciaux d'environ 7 milliards de dollars. Les deux gouvernements affichent désormais l'objectif de porter ce volume à 10 milliards de dollars, un cap ambitieux qui traduit la volonté commune de franchir une nouvelle étape dans la coopération bilatérale.

A travers de grands projets industriels, et des partenariats solides dans divers domaines, la Turquie se distingue par des investissements importants axés sur le renforcement de la production locale, la création d'emplois et le transfert de savoir-faire. Elle s'inscrit ainsi pleinement dans la stratégie tracée par les pouvoirs publics qui visent une diversification économique, la création de valeur ajoutée et l'intégration nationale.

La dynamique économique repose sur une présence industrielle turque particulièrement dense dans notre pays. Avec plus de 1 600 entreprises en affaires en Algérie, la Turquie se place ainsi parmi les premiers investisseurs étrangers, dans des secteurs clés, allant de la construction, à l'industrie manufacturière, en passant par le textile et la sidérurgie.

Parmi les projets bilatéraux emblématiques figure le complexe sidérurgique Tosyali situé à Bethioua (Oran), considéré comme l'un des plus grands investissements industriels étrangers en Algérie, avec une production destinée à la fois au marché local et à l'exportation.

Dans le secteur textile, le partenariat avec Tayal, implanté à Relizane, illustre également la volonté commune de développer une véritable filière intégrée, de la matière première au produit fini.

Dans le domaine de l'énergie, la coopération s'appuie notamment sur les relations entre Sonatrach et BOTAS, avec des contrats d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) qui renforcent la position de l'Algérie comme fournisseur énergétique stratégique de la Turquie. Sonatrach est également présente en Turquie dans le domaine de la pétrochimie, à travers un projet d'envergure scellé avec RÖNESANS, via le complexe de Déshydrogénation du Propane et de Production de Polypropylène (PDHPP).

Une trajectoire qui laisse entrevoir une montée en puissance durable du partenariat et une relation qui, au-delà des intentions, se traduit par un ancrage économique solide adossé à une convergence politique de longue date.

FIN DE LA 3^E CONFÉRENCE SUR LE CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ ET LES LIBERTÉS

Le contrôle de constitutionnalité, rempart des libertés fondamentales

Les travaux de la 3e Conférence internationale sur le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés ont pris fin, hier à Alger. Les participants ont souligné l'importance de cette rencontre en matière d'échange et de partage d'expertises entre les différentes juridictions constitutionnelles.

Le communiqué final a mis en avant la portée de cet événement international, qui a permis de mettre en lumière les étapes franchies par l'Algérie dans le domaine de la justice constitutionnelle, ainsi que le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et libertés, à la lumière de l'expérience algérienne et des expériences comparées. Le document a également salué le message adressé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux participants. Dans ce mes-

sage, le chef de l'État a réaffirmé que l'organisation de cette conférence s'inscrit dans son engagement envers le peuple algérien de bâtir un État de droit fondé sur la primauté de la Constitution.

En marge de la séance de clôture, la juge à la Cour constitutionnelle du Royaume de Belgique, Yasmina Kherbache, a insisté sur l'importance des échanges d'expertises entre juridictions constitutionnelles. Elle a estimé que ce type de rencontres contribue au développement du droit et au renforcement des meilleures pratiques, tout en permettant de découvrir et de s'inspirer de différentes expériences. Elle a également salué la qualité des débats et l'interaction entre les participants, qualifiant le colloque de réussi sur le plan scientifique et organisationnel. De son côté, le président de la Cour suprême de Namibie, Peter Shivute, a jugé les travaux riches et particulièrement bé-

néfiques. Il a souligné qu'ils ont permis un échange d'expériences entre les participants et contribué au renforcement du fonctionnement des institutions constitutionnelles. Il a également mis en avant la spécificité de cette rencontre, qui a associé juges des juridictions constitutionnelles et suprêmes, universitaires et étudiants, estimant que cette ouverture a enrichi les débats sur les questions liées à la gestion des affaires publiques. Enfin, le président du Conseil constitutionnel mauritanien, Diallo Mamadou Bathia, a salué le niveau élevé des discussions et exprimé ses remerciements à l'Algérie pour l'organisation de cet événement. Pour rappel, cette conférence internationale a été organisée par la Cour constitutionnelle, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), sous le haut patronage du président de la République. ■

HYDROCARBURES

Sonatrach muscle sa production

Un nouveau contrat de production et de services pétroliers a été signé mardi à Alger, à travers deux accords portant sur le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine (Ouargla et El Oued).

PAR MAHDI B

Le premier accord concerne un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) entre le groupe algérien Sonatrach et la compagnie thaïlandaise PTTEP, partenaires dans l'exploitation du champ de Hassi Bir Rekaiz. Il a été conclu avec le consortium composé de la société égyptienne Petrojet et de la société algérienne ARKAD, en vue du développement du champ. Le montant de ce contrat est estimé à un milliard de dollars. Le projet prévoit la construction, dans un délai de 39 mois, d'une nouvelle station de traitement de pétrole d'une capacité supérieure à 31.000 barils/jour, ainsi que des installations annexes dédiées au traitement du gaz et des eaux de production. L'exploitation du gisement de Hassi Bir Rekaiz a démarré en juin 2022 avec une capacité de 13.000 barils par jour, avant d'atteindre 17.000 barils par jour quatorze mois plus tard. La deuxième phase, objet de cet accord, doit porter la production à 30.000 barils/jour en septembre 2029, puis à 60.000 barils en décembre 2031. Dans le détail, l'accord EPC porte sur les volets ingénierie, approvisionnement et construction, attribués par l'association Sonatrach-PTTEP au consortium Petrojet-ARKAD. Le second accord est un mémorandum d'entente signé entre Sonatrach et l'Autorité générale égyptienne du pétrole (EGPC),

ouvrant la voie à des ventes de brut et de produits raffinés vers le marché égyptien. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que du ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Ibrahim Ali Badawi. Le contrat EPC concerne la deuxième phase de développement du champ de Hassi Bir Rekaiz, situé au nord du bassin de Berkine, à cheval sur les wilayas d'Ouargla et d'El Oued. Ce périmètre figure parmi les plus importants du portefeuille amont algérien. La compagnie thaïlandaise PTTEP, partenaire historique de Sonatrach sur le bloc voisin de Bir Seba, est impliquée dans l'exploitation aux côtés du groupe algérien. Le champ de Hassi Bir Rekaiz fait l'objet d'études et de campagnes de retraitement depuis plus d'une décennie. Ce contrat d'un milliard de dollars met en évidence les importantes potentialités des gisements pétroliers algériens, où opèrent depuis plusieurs années des consortiums italiens, américains, asiatiques et britanniques. Le bassin de Berkine, situé au nord-est de la plateforme saharienne entre El Oued et Ouargla, constitue l'un des principaux bassins producteurs d'hydrocarbures du pays. Il abrite également le mégagisement d'El Merk, deuxième plus grand gisement pétrolier d'Algérie après Hassi Messaoud, avec une production globale dépassant



300.000 barils par jour. Les réserves y sont estimées à environ 1,2 milliard de barils, dont près de 40% récupérables, soit environ 647 millions de barils. Le gisement de Hassi Messaoud, également situé dans le bassin de Berkine, demeure le plus grand champ pétrolier d'Algérie et du continent africain. Le contrat signé mardi entre Sonatrach et PTTEP intervient par ailleurs dans le sillage du Bid Round 2026, portant sur sept périmètres d'exploration sahariens, avec dépôt des offres prévu avant le

26 novembre 2026 et signature des contrats fixée au 31 janvier 2027. Six des sept périmètres seront attribués sous forme de contrats de partage de production, et un sous forme de participation. La phase II de Hassi Bir Rekaiz est ainsi présentée comme une vitrine pour les investisseurs étrangers observant l'évolution du secteur en Algérie. Par ailleurs, cette signature intervient à la veille d'une rencontre internationale prévue à Alger du 11 au 13 mai, réunissant experts et professionnels de l'énergie

autour des enjeux de l'offshore. Ce workshop, organisé par ALNAFT, sera consacré à l'exploration du deep et ultra-deep offshore algérien, avec un focus sur l'évaluation du potentiel géologique, les innovations en acquisition et interprétation des données géophysiques, ainsi que les perspectives d'investissement et de coopération. Cette dynamique illustre la volonté de Sonatrach de valoriser l'ensemble des potentialités des gisements pétroliers et gaziers, aussi bien en onshore qu'en offshore. ■

Ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset Mobilisation pour lever les contraintes sur les tronçons clés

Le gouvernement œuvre à lever les obstacles sur les tronçons El Oued-Ghardaïa-El Menia du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier une réunion du comité interministériel consacrée à ce dossier, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ont participé à cette réunion des représentants des différents secteurs concernés, notamment la Direction générale des biens de l'État, ainsi que les ministères des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Transports, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, ainsi que de l'Hydraulique, précise la même source. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des différents aspects liés à la préparation du lancement du projet dans ses tronçons reliant El Oued, Ghardaïa, El Menia et Tamanrasset. Il a été question notamment de l'étude de l'avancement des procédures de libération des emprises foncières affectées à sa réalisation, ainsi que de l'examen des divers obstacles et difficultés rencontrés sur le terrain et susceptibles d'entraver sa progression. À cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de lever ces contraintes dans les plus brefs délais, rapporte le communiqué. R. N.

60 ANS APRÈS LA NATIONALISATION DES MINES L'Algérie trace les contours d'une nouvelle souveraineté économique

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, présidera aujourd'hui les cérémonies de célébration du 60e anniversaire de la nationalisation des mines et du 59e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (SONAREM), prévues dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. À cet effet, un programme riche a été établi comprenant la présentation de supports audiovisuels retraçant l'évolution du secteur minier depuis la nationalisation, ainsi que la signature de plusieurs conventions de partenariat et de coopération visant à renforcer le développement du secteur. Les festivités incluent également des cérémonies de distinction en l'honneur de cadres et travailleurs du secteur minier, en reconnaissance de leur contribution au développement et à la modernisation de cette filière stratégique.

Dans le cadre de cet événement, une unité de transformation sera inaugurée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Cette réalisation s'inscrit dans la dynamique de valorisation des ressources minières nationales, du développement des industries de transformation, du soutien au développement local et de la création d'emplois. Le ministère des Mines et des Industries minières souligne que cette célébration constitue une étape symbolique majeure, rappelant la



portée historique de la nationalisation des mines en matière de souveraineté nationale, tout en réaffirmant la volonté de poursuivre les efforts de développement du secteur et de renforcer sa contribution à l'économie nationale à travers la valorisation des ressources naturelles et la promotion des industries de transformation. L'Algérie célèbre ainsi une date marquante de son parcours vers la souveraineté éco-

nomique, liée à la maîtrise de ses ressources naturelles. Cela s'inscrit en fait dans la continuité des efforts engagés depuis la nationalisation des hydrocarbures. Cette célébration intervient cette année dans un contexte particulier, marqué par le lancement de projets structurants dans le secteur minier et la création d'un ministère dédié aux mines. Une décision qui traduit la volonté des autorités de donner une nouvelle

impulsion à un secteur longtemps en retrait, dans le cadre de la stratégie de diversification économique engagée ces dernières années. L'objectif affiché est de réduire la dépendance aux hydrocarbures et de renforcer les bases d'une économie plus diversifiée, capable de mieux résister aux fluctuations des marchés énergétiques internationaux. La mise en exploitation de gisements stratégiques, notamment dans le Sud-Ouest et l'Est du pays, constitue un axe central de cette dynamique. Le développement de projets miniers et industriels associés vise à structurer de nouvelles chaînes de valeur, allant de l'extraction à la transformation locale. Ces initiatives devraient également contribuer à la création d'emplois et au développement de plusieurs régions, tout en renforçant le rôle du secteur minier dans l'économie nationale. Par ailleurs, plusieurs projets d'infrastructures sont appelés à accompagner cette transformation, notamment dans les domaines des transports, de l'énergie et des communications, avec pour objectif de soutenir l'intégration économique et territoriale. À travers ces chantiers, le pays entend inscrire le développement du secteur minier dans une vision globale de modernisation économique, fondée sur la valorisation des ressources nationales et la consolidation de la souveraineté économique du pays. Y. R.

DÉFAILLANCE DE LA COUVERTURE DU RÉSEAU MOBILE

Le ministre évoque l'intransigeance du cadre réglementaire

« Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a appelé les opérateurs de téléphonie mobile à assurer une couverture réseau optimale et effective. Tout manquement avéré aux obligations contractuelles entraînera l'application des mesures et sanctions prévues par la réglementation en vigueur », a-t-il prévenu.

PAR MERIEM K

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé une réunion de travail consacrée au suivi de l'état des réseaux de télécommunications et de la qualité des services à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette réunion, ayant regroupé le président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), en présence de représentants des opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, a permis d'évaluer l'état d'avancement des opérations de couverture des principaux axes routiers, considérés comme névralgiques pour l'économie nationale, notamment ceux à forte densité de circulation des personnes et des marchandises», précise la même source.

Il a notamment été question de « l'état de la couverture et de la qualité de service au niveau de l'auto-route Est-Ouest, après l'expiration des délais fixés aux opérateurs pour assurer la couverture requise ». Le ministre les a enjoint en août dernier d'investir dans le raccordement des axes routiers à l'échelle nationale au réseau mobile, tout en respectant scrupuleusement les cahiers des charges et les licences d'exploitation. Ainsi, au cours de cette réunion, l'ARPCE a présenté les « résultats des tests » qu'elle avait mené sur le terrain « afin d'évaluer la qualité des services fournis et le respect des obligations juridiques, réglementaires et contractuelles y afférentes ». Prenant acte de ces résultats, le ministre a réitéré l'importance d'un strict respect des normes fixées en matière de couverture et de qualité de service. Il a d'ailleurs prévenu que tout manquement avéré

aux obligations contractuelles entraînerait désormais l'application immédiate des mesures et sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Dans ce cadre, « des délais précis ont été fixés pour l'extension et l'amélioration de la couverture au niveau des axes stratégiques Nord-Sud, notamment les routes nationales RN 1, 3 et 6, en particulier les tronçons traversant les zones sahariennes et éloignées, afin d'assurer la continuité des services de télécommunications sur l'ensemble du territoire national », souligne le communiqué. M. Zerrouki a, à cet égard, précisé que « l'amélioration de la qualité des services constitue un impératif économique, social et sécuritaire, étroitement lié à la sécurité des citoyens, au soutien à l'activité économique et au renforcement de l'équité numérique entre les différentes régions du pays », conclut le texte. ■



Prise en charge du cancer Une commission sectorielle de coordination installée



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a installé la commission sectorielle de coordination chargée de la prise en charge du cancer. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des efforts visant à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer, à promouvoir la prévention et le dépistage précoce, ainsi qu'à soutenir les différents dispositifs de traitement et de suivi. Cette démarche fait suite aux orientations issues du Conseil des ministres du 3 mai 2026, qui ont mis l'accent sur l'adoption d'une approche nationale globale reposant sur la prévention, la rapidité du diagnostic, l'efficacité des traitements, le renforcement des infrastructures sanitaires et l'amélioration de la prise en charge des patients. Elles prévoient également la mise en place d'un mécanisme de suivi de la disponibilité et de la distribution des médicaments anticancéreux, afin d'optimiser les capacités thérapeutiques. Ladite commission a pour mission d'instaurer un cadre permanent de concertation, de proposer des orientations stratégiques et de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le cancer. Elle vise notamment à améliorer les parcours de soins, à harmoniser les protocoles thérapeutiques, à renforcer le dépistage précoce, à développer la radiothérapie, ainsi qu'à soutenir la formation et la recherche scientifique dans ce domaine. Elle se charge également de la rationalisation des ressources financières allouées à ce secteur prioritaire, selon une approche efficiente permettant de maximiser l'impact des programmes nationaux. Le ministre a également indiqué que cette nouvelle commission contribuera à valoriser les acquis du secteur, notamment en matière de numérisation, à travers le déploiement de plusieurs plateformes, dont la plateforme du Fonds cancer et le dossier médical électronique. Ces outils devraient permettre d'améliorer la qualité des services de santé et d'en assurer la continuité. Il a enfin affirmé que cette initiative constitue une étape importante dans le processus de réforme du système de santé, en favorisant la coordination entre les différents acteurs et en garantissant une prise en charge optimale des patients à court, moyen et long terme, conformément à une vision stratégique claire à l'horizon 2035.

ÉDUCATION NATIONALE

Examens nationaux : Saadaoui préside une conférence nationale

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a présidé une conférence nationale par visioconférence consacrée au suivi de l'achèvement des préparatifs des directions de l'Éducation pour les prochains examens scolaires nationaux et à l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions y afférentes, a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours de cette conférence, qui s'est tenue mardi en présence de cadres de l'administration centrale et du président de la cellule des examens de l'Office National des Examens et Concours (ONEC), plusieurs dossiers relatifs à la gestion administrative, financière et pédagogique du secteur ont également été examinés. À ce sujet, le ministre a souligné la poursuite de la « coordination étroite et permanente » avec les walis et les différents secteurs partenaires, saluant leur contribution pour réunir toutes les garanties liées à la sécurisation des centres d'examen, de re-

groupement et de correction, tout en veillant à prendre les mesures préventives et organisationnelles nécessaires. Dans le même sillage, il a souligné l'importance d'aménager des établissements scolaires à proximité des centres d'examen, particulièrement dans les zones de fortes chaleurs, pour accueillir les candidats et leur permettre de se reposer entre les épreuves, dans le cadre d'une organisation rigoureuse assurant des conditions de confort optimales.

D'autre part, M. Saadaoui a salué les efforts fournis dans la gestion du concours de recrutement des enseignants sur titre pour l'année 2025, notant « l'accord de la Direction Générale de la Fonction Publique pour l'intégration des postes budgétaires de l'année 2026 au sein du concours actuel, sans qu'il soit nécessaire d'en organiser un nouveau en 2026 ». Cette procédure a permis, selon M. le ministre, de « porter le nombre total de postes ouverts à 61 098 », tout en insistant sur l'impératif de « respec-

ter la plus grande précision, transparence et équité dans l'achèvement des procédures ».

Enfin, il a abordé la campagne nationale de récupération des cahiers usagés pour leur recyclage, appelant à poursuivre l'accompagnement de cette opération pour ancrer la culture de la protection de l'environnement. Il a appelé, dans ce contexte, à poursuivre l'accompagnement sur le terrain et dans les médias, en impliquant les différents partenaires et acteurs locaux. L'objectif est de contribuer à l'ancrage d'une culture de protection de l'environnement et de valorisation des matières recyclables, tout en veillant scrupuleusement à la propreté des établissements scolaires et de leurs abords. M. Saadaoui a également rappelé l'importance accordée par le secteur aux activités artistiques et culturelles en milieu scolaire pour l'épanouissement des talents des élèves et le renforcement des valeurs nationales, conclut le communiqué. ■

8 700 postes administratifs ouverts par voie de recrutement interne

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture des inscriptions au concours professionnel pour l'accès aux différents grades administratifs relevant des corps spécifiques, à partir d'aujourd'hui, a indiqué hier, un communiqué du ministère. Au total, 8 704 postes budgétaires sont ouverts pour l'accès à différents grades administratifs relevant des corps spécifiques de l'éducation nationale, conformément à la réglementation en vigueur. Les inscriptions s'étaleront jusqu'au 31

mai 2026, tandis que les épreuves sont programmées pour le 11 juillet. Le ministère précise que l'ensemble des étapes de l'inscription au dépôt des dossiers, en passant par l'étude des candidatures, les recours et la proclamation des résultats sera géré exclusivement en ligne via la plateforme numérique officielle du ministère de l'Éducation nationale : <https://mowadaf.education.dz>. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la consécration du processus de numérisation globale des procédures administratives au sein du secteur,

afin de garantir la simplification des démarches, de renforcer la transparence et de consolider le principe d'égalité des chances entre tous les candidats, conformément aux règles réglementaires en vigueur. Par ailleurs, le ministère a annoncé l'organisation prochaine d'un concours externe pour l'accès aux mêmes postes administratifs sachant que la date de son déroulement, ainsi que les modalités d'organisation et les conditions de participation, seront annoncées ultérieurement.

COSOB

Journée d'information sur le règlement relatif à la divulgation de l'information



La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a organisé, hier, au siège de la Commission, une journée d'information technique au profit des responsables de l'information financière des sociétés cotées à la Bourse des valeurs mobilières ainsi que des promoteurs en bourse.

FATIHA A.

Selon un communiqué de la COSOB, cette rencontre a été consacrée à la présentation et à l'explication des dispositions du Règlement n° 25-04 du 22 octobre 2025, relatif à la divulgation de l'information par les sociétés dont les valeurs sont cotées à la Bourse des valeurs mobilières. Ce règlement vise à définir les conditions et les modalités de publication et de diffusion de ces informations, ainsi qu'à en assurer le respect par les sociétés cotées, contribuant ainsi au renforcement de la transparence sur le marché financier. Il s'inscrit dans le processus de modernisation du cadre réglementaire du marché financier national, en vue de garantir la disponibilité d'informations fiables, précises et complètes au profit de l'ensemble des investisseurs. Notons que le règlement COSOB n° 25-04 du 22 octobre 2025 (publié au Journal Officiel n° 12 du 10 février 2026) encadre la divulgation de l'information par les sociétés cotées en Algérie. Il remplace le règlement 2000-02 pour moderniser la transparence, imposant la diffusion d'informations importantes via des communiqués et rap-

ports (annuels/semestriels). L'objectif étant d'actualiser le cadre de transparence financière, la conformité aux normes internationales et la transition numérique. Les émetteurs doivent publier des rapports annuels et semestriels détaillés (Instruction 26-02 du 25 mars 2026). Il y a aussi nécessité de diffuser rapidement toute information importante susceptible d'influencer le cours, par voie de communiqués de presse et tout moyen assurant une large diffusion, adressés à la COSOB et à la SGBV. Selon le règlement, l'émetteur doit mettre en place sur son site internet une rubrique clairement identifiable dédiée à l'information des investisseurs. Cette rubrique doit organiser les informations par catégorie, notamment les informations financières, les communiqués officiels, les événements importants, les rapports périodiques et les documents des organes sociaux de l'émetteur. Les informations doivent être présentées de manière lisible, compréhensible et accessibles en permanence sans restriction. Ce nouveau cadre renforce le rôle de la COSOB dans la surveillance de la qualité et de la célérité de l'information financière publiée

L'activité en hausse au mois d'avril

L'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois d'avril 2026 a enregistré une hausse par rapport au mois de mars 2026.

En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 514 118 597 DZD, soit une hausse de l'ordre de 41,35% par rapport au mois de mars où il a été observé une valeur transgée globale de 363 721 915 DZD.

En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 280 950 actions au mois de mars, à 311 571 actions au mois d'avril, soit une hausse de l'ordre de 10,90%.

Pour rappel, l'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois de mars 2026 a enregistré une hausse par rapport au mois de février 2026.

En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 363 721 915 DZD, soit une hausse de l'ordre de 84,13% par rapport au mois de février où il a été observé une valeur transgée globale de 197 531 237 DZD. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 197 438 actions au mois de février, à 280 950 actions au mois de mars, soit une hausse de l'ordre de 42,30%.

F.A.

ALGÉRIE-SULTANAT D'OMAN

Signature de plusieurs mémorandums d'entente dans les transports

Plusieurs mémorandums d'entente ont été signés, mardi à Alger, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine des transports, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

La cérémonie de signature a eu lieu lors d'une séance de travail élargie coprésidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud et le ministre omanais des Transports et des Technologies de l'Information et de la Communication, Saeed Bin Hamoud Al Mawali, ayant réuni les représentants et cadres du secteur des transports des deux pays, en présence de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, rapporte l'APS.

Dans le domaine du transport maritime, un mémorandum d'entente a été conclu entre le groupe des services portuaires «Serport» et le groupe omanais «Asyad», visant à renforcer la

coopération et à échanger les expertises dans le domaine de la gestion portuaire et des services connexes.

Un autre mémorandum d'entente a également été signé pour la coopération dans le domaine des services au sol aéroportuaires entre la société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA-Houari-Boumediene) et son homologue omanaise, dans le but de développer la qualité des services et d'améliorer la performance opérationnelle au sein des aéroports. En outre, les deux parties ont convenu d'un programme exécutif de coopération couvrant divers domaines de transports, traduisant ainsi la volonté commune de renforcer le partenariat et d'intensifier la coordination entre les deux pays.

Cette rencontre a également été consacrée à l'examen des «voies et moyens à même de développer le partenariat et de renforcer la coordination dans les différents modes de transports», en insistant sur «l'importance d'intensifier la coopération et l'échange des expertises au services des intérêts communs

des deux pays», précise le ministère.

A cette occasion, M. Sayoud a réitéré «sa pleine disponibilité à poursuivre la coordination et à renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans les différents domaines des transports, ainsi qu'à soutenir l'ensemble des initiatives visant à promouvoir le partenariat entre les deux pays».

Dans le même contexte, Mme Benmouloud a souligné «sa disposition à consolider la coopération et l'échange d'expertises et d'expériences avec la partie omanaise dans le domaine de la numérisation, de manière à soutenir le processus de transition numérique, la modernisation des systèmes de gestion et le développement des services». Pour sa part, M. Al Mawali a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, saluant la qualité de l'organisation et de l'accompagnement ayant marqué les différentes étapes de cette visite.

R.E

Commerce intérieur Une nouvelle approche pour encadrer l'informel

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a passé en revue, mardi, l'approche adoptée pour encadrer le commerce informel et l'intégrer progressivement dans le marché formel.

Répondant aux préoccupations des sénateurs sur le texte de loi modifiant et complétant la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Mme Abdellatif a souligné que cette approche permettra de renforcer l'inclusion économique, conformément à une vision équilibrée qui tient compte des dimensions économique et sociale de cette activité, selon l'APS.

Elle a ajouté que les politiques publiques, y compris les dispositions de la loi de finances 2026 «soulignent clairement l'orientation stratégique de l'Etat vers l'instauration de cadres juridiques pour l'intégration de l'activité informelle, au titre d'une approche globale visant à renforcer la transparence et à élargir la base économique officielle et voire à ancrer les fondements d'une compétition transparente entre les différents acteurs économiques».

Dans ce contexte, la ministre a rappelé que son département ministériel œuvre en coordination avec le secteur de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à exploiter 256 marchés de proximité réalisés et non exploités et à réhabiliter 220 autres, en vue d'absorber les activités commerciales illicites et de les orienter vers un cadre organisé pour un approvisionnement régulier et stable en produits de consommation et afin de renforcer l'efficacité de l'organisation commerciale au niveau local.

Concernant le commerce électronique, la ministre a rappelé l'actualisation du cadre juridique régissant ce domaine afin de s'adapter aux développements effrénés et d'assurer un encadrement flexible et efficace de cette activité, avec le renforcement de la protection du consommateur et l'ancrage de la transparence dans les transactions numériques.

Il s'agit également d'étendre le champ d'application pour couvrir les différentes plateformes électroniques sans exclusive, y compris les réseaux sociaux devenus désormais le principal espace des transactions commerciales.

Concernant le e-paiement, la ministre a expliqué que son secteur œuvre à l'accompagnement de ce processus en contribuant à la création des conditions adéquates à son adoption progressive, soulignant l'engagement du ministère en faveur d'une transition graduelle vers un système numérique intégré, fondé sur l'exploitation de données précises, ce qui permettra l'amélioration de la gestion proactive des chaînes de distribution et garantira la stabilité de l'approvisionnement et des prix.

Concernant la numérisation du registre de commerce, la ministre a expliqué que ce processus, a été renforcé par la mise en place d'un système juridique et réglementaire intégré permettant l'enregistrement électronique et la simplification des procédures de création des entreprises via le portail numérique. Elle a également annoncé la constitution d'un groupe de travail composé de représentants de différentes administrations concernées afin de faciliter et de simplifier davantage les procédures d'enregistrement.

Quant aux préoccupations liées à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, la ministre a affirmé qu'il s'agit d'une priorité centrale parmi les politiques publiques, à travers le renforcement des mécanismes de contrôle économique et le développement d'outils de suivi.

R.E.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'ARPCE définit les modalités de sa nouvelle politique

FATIHA A.

Ces

traitements sont réalisés en stricte conformité avec la loi n°

18-07 du 25 Ramadhan 1439 correspondant au 10 juin 2018, modifiée et complétée relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, ainsi qu'avec les dispositions édictées par l'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel (ANPDP).

Cette politique s'adresse aux opérateurs de communications électroniques et des services postaux ; au personnel de l'ARPCE et toutes personnes physiques ou morales interagissant avec l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications. Selon l'ARPCE, les données à caractère personnel concernent toute information, quel qu'en soit son support, concernant une personne identifiée ou identifiable, ci-dessous dénommée « personne concernée », d'une manière directe ou indirecte, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques de son identité physique, physiologique, génétique, biométrique, psychique, économique, culturelle ou sociale ; Ainsi, et selon cette politique, toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées à l'aide de moyens ou de procédés automatisés ou non et appliquées à des données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, le cryptage, l'effacement ou la destruction. Le responsable du traitement est la personne physique ou morale, publique ou privée, ou le service, qui détermine, seul ou avec d'autres, les finalités et les moyens du

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE) a publié la Politique de Protection des Données à Caractère Personnel ayant pour objet de définir les modalités de la collecte, du traitement, de la conservation, et de la sécurisation ainsi que du partage des données personnelles, tout en garantissant le respect des droits.



traitement.

Le délégué à la protection des données à caractère personnel est le médiateur de l'ARPCE auprès de l'ANPDP, pour la protection des données à caractère personnel. Le responsable du traitement des données à caractère personnel est l'Autorité de régulation de la poste et des Communications électroniques, institution indépendante dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créée par la loi n°2000-03 du 5 Joumada El Oula 1421 correspondant au 5 août 2000, modifiée et complétée, fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, abrogée par la loi n°18-04 du 24 Chaâbane 1439 correspondant au 10 mai 2018 fixant les règles gé-

nérales relatives à la poste et aux communications électronique, sise à 1 rue Kaddour Rahim Hussein dey 16005, Alger. L'Autorité de régulation en tant que responsable de traitement utilise les données des opérateurs à caractère personnel uniquement pour des finalités déterminées et explicites, seules les données qui nous sont utiles sont collectées. La collecte de données personnelles peut-être directe (formulaire d'inscription) ou indirecte, manuellement ou automatiquement, via des supports papier ou électronique, internet, applications mobiles/web, applications de messagerie instantanées où lors de vos visites au siège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques. L'ARPCE

en tant que responsable de traitement, s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel de toute personne physique auprès de laquelle des données sont collectées et cela en conformité avec la loi n° 18-07 du 10 juin 2018, modifiée et complétée. L'ARPCE s'engage à prendre toutes mesures utiles, au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité de vos données à caractère personnel et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès

Industrie

Adapter la formation aux besoins du marché du travail

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont coprésidé une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre du projet d'élaboration du «Référentiel national des formations et des compétences» (RNFC), visant à adapter la formation aux besoins du marché du travail et à anticiper les transformations des métiers, indique, mercredi, un communiqué du ministère de l'Industrie, selon l'APS. Cette réunion, tenue mardi au siège du ministère de l'Industrie, en présence des cadres des deux secteurs, s'inscrit dans le processus de concrétisation du RNFC en tant qu'outil stratégique pour organiser et définir les compétences professionnelles et adapter les offres de formation aux besoins réels de l'économie nationale, notamment à la lumière du développement technologique, de la transformation numérique, et de la transition économique et environnementale, précise le communiqué. Ce projet, lancé officiellement le 16 mars dernier, a atteint la phase de finalisation des travaux relatifs au secteur de l'Industrie, retenu comme secteur pilote en vue de généraliser la méthodologie aux autres secteurs, ajoute la même source. Lors de cette réunion, les deux parties ont passé en revue le bilan des premières phases du projet, comprenant l'organisation d'un atelier de formation au profit des cadres du ministère de l'Industrie, et la tenue de réunions de coordination pour

l'élaboration du programme statistique sectoriel relatif à la cartographie des métiers et des compétences, en sus du lancement d'une enquête de terrain visant à classer les métiers industriels selon leur importance à l'avenir. Il a également été question des visites de terrain effectuées au niveau des groupes industriels «GICA», «AGM», et «SNS», dans le but d'appliquer la méthodologie d'identification et d'évaluation des compétences, outre le lancement de l'élaboration d'un programme de recensement des métiers et des compétences et la désignation des points de contact au niveau de ces groupes et leurs filiales pour alimenter «la plateforme nationale du référentiel des compétences économiques». Les débats ont également porté sur l'évaluation de l'état d'avancement du projet et la fixation des délais pour l'achèvement des travaux dans le secteur industriel, en prélude à l'élargissement de l'expérience à d'autres secteurs, note le communiqué. Les deux ministres ont souligné que cette coopération vise à construire un système de formation «flexible et proactif», répondant aux besoins réels de l'industrie nationale, en s'appuyant sur des données précises et une analyse objective des besoins du marché du travail, de manière à orienter les offres de formation vers les priorités du développement industriel et les défis de l'économie du futur, conclut le communiqué.

R.E.

Commerce extérieur

Examen des moyens de renforcer les échanges algéro-ouzbeks

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a examiné avec l'ambassadeur de la République d'Ouzbékistan auprès de l'Algérie, Mansurbek Kilichev, les voies et moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays, indique mercredi un communiqué du ministère. La rencontre, tenue mardi au siège du ministère, a été l'occasion d'examiner les mécanismes de développement des échanges commerciaux bilatéraux, précise la même source, ajoutant que les deux parties ont souligné l'importance d'intensifier les efforts conjoints pour hisser le niveau des échanges commerciaux et d'exploiter les potentialités économiques disponibles dans les deux pays, selon l'APS. Les discussions ont également porté sur les perspectives d'organisation d'une foire des produits algériens en Ouzbékistan, dans le but de faire connaître le produit national et d'ouvrir de nouveaux marchés aux opérateurs économiques algériens. Dans ce sillage, les deux parties sont convenues d'œuvrer à la création d'un conseil d'affaires conjoint regroupant des acteurs économiques des deux pays, en vue de renforcer les contacts directs entre les hommes d'affaires et de développer des partenariats d'investissement. Il a, par ailleurs, été question de la possibilité de s'orienter vers la conclusion d'un accord commercial préférentiel, permettant l'octroi d'avantages mutuels, et contribuant à la facilitation des échanges commerciaux et à la promotion de la coopération économique entre l'Algérie et l'Ouzbékistan, conclut le communiqué.

R.E.

JIJEL

Vers la réalisation d'un centre national pour le sport d'élite

Un projet portant réalisation d'un centre national pour les sportifs d'élite a été inscrit au profit de la wilaya de Jijel, au titre de l'exercice 2026, à-on appris, mardi, auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Amine Meziane Cherif. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que «dans le cadre de la réalisation de projets d'envergure nationale et internationale dans le domaine sportif, la wilaya de Jijel a constitué d'un projet +important+ portant construction d'un centre national pour les sportifs d'élite». Il a ajouté que ce centre devant être réalisé sur les hauteurs de la wilaya de Jijel «permettra aux athlètes d'élite, dans les différentes disciplines, de bénéficier d'une structure de haute qualité inscrite dans le cadre de la stratégie nationale globale visant à promouvoir le sport et à fournir un environnement propice au développement des capacités des athlètes d'élite, contribuant ainsi à l'amélioration du niveau de performance sportive». Cette future structure constituera «un espace d'accompagnement des athlètes d'élite qui pourront bénéficier d'un suivi de leurs préparations aux différentes compétitions nationales et continentales», a ajouté M. Meziane Cherif. Le centre dédié aux sportifs d'élite constituera également, a encore indiqué le même responsable, «une valeur ajoutée aux infrastructures sportives» et «un pilier essentiel pour la découverte et le perfectionnement des talents, ce qui impactera positivement le mouvement sportif dans la wilaya».

Le DJS a rappelé qu'une commission ministérielle avait inspecté, en avril dernier, les sites proposés pour l'implantation de ce centre sportif dans les communes de Texenna, d'Oudjana et de Ghebala. Selon la fiche technique du projet, actuellement dans la phase du choix de terrain, le centre comprendra des salles spécialisées pour différents sports collectifs, d'autres pour les sports individuels, des piscines, une piste d'athlétisme, des salles de récupération et de musculation et des pavillons d'hébergement, de restauration et de loisirs.

WILAYAS DE BÉCHAR ET BENI-ABBES

De nouveaux projets hydrauliques programmés

Il est question de réhabiliter plusieurs puits profonds en vue d'augmenter leur débit, ainsi que la réalisation de nouveaux forages destinés à garantir l'approvisionnement en eau potable.



Un programme de nouveaux projets hydrauliques est prévu dans les wilayas de Béchar et Beni-Abbes, dans le cadre des opérations de développement du secteur, à-on avisé mercredi auprès des responsables locaux. Ce programme porte notamment sur la réhabilitation de plusieurs puits profonds en vue d'augmenter leur débit, ainsi que sur la réalisation de nouveaux forages destinés à garantir l'approvisionnement en eau potable des populations des communes frontalières de Meridja, Mougheul et Boukais (wilaya de Bechar), a indiqué le directeur local de l'hydraulique, Djelloul Bensalem. Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que des études seront prochainement inscrites pour l'élaboration d'un plan de gestion des réseaux d'assainissement à l'échelle de la wilaya de Béchar. Ce plan vise à améliorer la gestion de ces réseaux et à faciliter les interventions des équipes de l'Office national de l'assainissement (ONA). Dans ce contexte, une opération est actuellement à l'étude pour la réa-

lisation d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées dans la nouvelle zone urbaine de «Jniène Difallah», située au nord de la commune de Béchar. Cette infrastructure hydraulique sera destinée à la prise en charge des eaux usées de cette zone ainsi que du complexe sportif en cours de réalisation à proximité, a précisé la même source. Dans la wilaya de Beni-Abbes, une étude est en voie d'achèvement pour la réalisation de trois stations d'épuration et de traitement biologique des eaux usées au niveau des communes de Kerzaz, Igli et El Ouata, a indiqué pour sa part le directeur local du secteur, Abderrahmane Zenagui. La réalisation de ces infrastructures hydrauliques, qui mobilisent une enveloppe prévisionnelle de plus de 2 milliards de dinars, vise à protéger l'environnement, préserver la nappe phréatique et lutter contre les maladies à transmission hydrique (MTH), a-t-il souligné. Ces projets s'inscrivent également dans le cadre de la stratégie nationale de réutilisation des eaux usées traitées, notamment pour les besoins de l'irrigation agricole et des activités industrielles, a ajouté le même responsable.

NÂAMA

Des sessions de formation pour la qualification de 83 guides touristiques

Quatre-vingts trois (83) guides touristiques non agréés issus de différentes communes de la wilaya de Nâama, ont défini de sessions de formation spécialisées visant à leur permettre d'exercer leur activité dans un cadre organisé et professionnel, at-on informé, mardi, de la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat. Le chargé de la gestion de la direction, Bendaoud Sofiane a précisé que ces formations, organisées récemment, ont ciblé des guides et accompagnateurs touristiques non agréés disposant d'une expérience de terrain, recensés par l'Office local du tourisme. Des programmes de formation de courte durée leur ont été consacrés afin de renforcer leurs compétences et d'harmoniser leurs qualifications, dans le but de régulariser leur situation professionnelle et de leur délivrer une attestation de validation des acquis de l'expérience. Le responsable a ajouté que l'opération comprenait une formation complémentaire d'une durée de 60 heures, réparties sur dix jours. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de coopération entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, d'une part, et le secteur du tourisme et de l'artisanat, d'autre part, «dans le mais de coordonner les efforts, de valoriser les ressources humaines et d'élever le niveau de professionnalisme dans le métier de guide touristique», a-t-il souligné.

De son côté, le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Nâama, Chaïb-Draâ Ahmed, a mis en exergue l'importance de cette initiative, qui a combiné les aspects théoriques et pratiques, mettant en avant son impact direct sur l'organisation de la profession de guide touristique et leur qualification selon les normes internationales, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services touristiques et à soutenir le processus de développement durable.

Bejaïa

Lancement des travaux de la 1ère tranche du projet de la route d'Amacine

Les travaux de la 1ère tranche du projet de la route d'Amacine, reliant les chemins de wilaya (CW) N35 et N21 à travers les communes de Semaoun, Feraoun et Beni Djellil, dans la wilaya de Bejaïa, ont été lancés cette semaine, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Cette première tranche consiste en la réalisation d'un pont sur l'Oued Amacine, d'une longueur de 140 m. Inscrit dans le cadre du programme de l'Etat visant le développement et la modernisation des infras-

tructures de base, ce projet ambitionne d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens dans les zones montagneuses et de fluidifier la circulation, notamment en période d'intempéries. Une enveloppe de 100 millions de DA a été affectée à cette 1ère tranche du projet, confiée à la Société algérienne des ponts et travaux d'arts (SAPTA), avec un délai de réalisation fixé à 10 mois, selon la même source. Par ailleurs, les travaux d'aménagement des tunnels des gorges de Kherata, sur la RN9, sont en voie d'achèvement pour

le premier tunnel, tandis que le lancement des travaux du second est imminent, dans le cadre du renforcement de la fluidité du trafic sur cet axe stratégique. A noter que le secteur des travaux publics de la wilaya de Bejaïa a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, d'une enveloppe de huit (8) milliards de DA pour la réalisation de 13 opérations visant la modernisation et le renforcement du réseau routier, ainsi que des études dans le domaine maritime, selon la direction du secteur.

DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE MOISSON À OUARGLA

Une récolte de plus de 475.600 quintaux de céréales attendue

Une récolte de quelque 475.645 quintaux (QX) de céréales est attendue dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025/2026, lancée mardi depuis Gassi-Touil. La campagne a été lancée par les autorités de la wilaya depuis les périmètres de Gassi-Touil, daïra de Hassi-Messaoud, qui occupe la tête des zones céréalières de la wilaya, avec 5.363

ha dédiés à ce genre culturel. Elle est suivie des daïras de N'goussa (2.899 ha), Sidi-Khouiled (1.412 ha) et Ouargla (180 ha). Les prévisions des services agricoles tablent sur une récolte de 435.000 QX de blé dur, 20.790 QX de blé tendre, 5.565 QX d'orge, 3.850 QX d'avoine et 10.440 QX de triticale, sur une surface emblavée de 9.854 ha, soit 1.525 ha de plus que la saison précédente. Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne, il a été procédé à

la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, dont 20 moissonneuses-batteuses, cinq (5) botteuses, cinq (5) tracteurs, en plus de 50 camions de transport. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué, en marge du lancement de la campagne, que les services de la wilaya s'emploient à accompagner les agriculteurs et à aplanir les contraintes rencontrées, pour les aider à contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Le même responsable a fait état qu'une super-ficé agricole globale de plus de 85.000 qui est raccordée au réseau d'électrification agricole. Cette campagne a été mise à profit par les autorités locales pour inaugurer, dans la région de Gassi-Touil, deux centres de stockage de céréales, totalisant une capacité de 100.000 QX, appelés à contribuer au stockage des récoltes stratégiques dans la région.

Lentilles de contact colorées

Des risques oculaires sous-estimés

Accessibles en quelques clics et perçues comme anodines, les lentilles colorées non homologuées exposent pourtant à des infections oculaires graves, parfois irréversibles.



PAR AMEL B

Les lentilles de contact colorées séduisent par leur pouvoir esthétique immédiat mais derrière cet accessoire en apparence anodin se cache une réalité médicale bien plus préoccupante, mettent en garde les médecins. En effet, de plus en plus d'ophtalmologistes alertent sur une hausse des complications oculaires, parfois graves, liées à leur usage, en particulier lorsqu'elles sont achetées hors circuit médical. Contrairement à une idée largement répandue, toutes les lentilles de contact, y compris les lentilles dites « cosmétiques », sont des dispositifs médicaux. Elles nécessitent une adaptation précise à la morphologie de l'œil et une prescription. Lorsqu'elles sont achetées librement sur internet ou dans des circuits non contrôlés, elles peuvent être mal ajustées, entraînant des microtraumatismes de la cornée. Ces lé-

sions, parfois invisibles au début, constituent une porte d'entrée idéale pour les micro-organismes. Selon les Centers for Disease Control and Prevention (CDC), le port de lentilles est directement associé à un risque accru de kératite, une inflammation de la cornée pouvant évoluer vers des infections sévères, voire une perte de vision irréversible. Les données scientifiques récentes confirment cette inquiétude. Une étude publiée en 2024 dans la revue *Eye & Contact Lens* montre que les infections cornéennes bactériennes restent une complication majeure chez les porteurs de lentilles, avec des facteurs aggravants bien identifiés : mauvaise hygiène, port prolongé ou lentilles inadaptées. D'autres travaux microbiologiques ont mis en évidence une contamination fréquente des lentilles et de leurs étuis par des bactéries, champignons ou parasites, même chez des utilisateurs asymptomatiques. Certaines infections, comme les kératites à amibes (*Acanthamoeba*), sont particulièrement redoutables et difficiles à traiter. Le problème est encore plus marqué avec les

lentilles colorées non homologuées. Ces produits, souvent vendus sans contrôle, ne respectent pas toujours les normes de fabrication, notamment en termes de perméabilité à l'oxygène ou de qualité des matériaux. Résultat : l'œil « respire » moins bien, devient plus vulnérable, et le risque d'ulcère cornéen augmente. Le CDC souligne que des lentilles décoratives mal adaptées peuvent provoquer des abrasions de la cornée, suivies d'infections, de cicatrices permanentes et parfois de cécité. Un autre facteur clé réside dans les comportements à risque. Environ 66 % des complications liées aux lentilles seraient associées à de mauvaises pratiques d'hygiène : lavage insuffisant des mains, non-respect des durées de port, utilisation d'eau du robinet ou partage de lentilles, ce qui favorise la prolifération de germes capables d'envahir rapidement la cornée. Ainsi, loin d'être de simples accessoires de mode, les lentilles colorées exposent à des risques bien réels, amplifiés lorsqu'elles sont utilisées sans encadrement médical. **.A.B**

SAISON ESTIVALE

Une caravane de prévention à Relizane

La direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a lancé, mardi, une caravane de sensibilisation et de prévention contre les risques liés à la saison estivale, avec la participation de plusieurs organismes, administrations publiques et acteurs de la société civile. Placée sous le slogan «Un été sans accidents grâce à une vigilance continue», cette initiative est organisée en coordination avec les directions du Commerce, de la Santé et du Tourisme, ainsi que la Conservation des forêts, les services de sécurité et la Gendarmerie nationale, en plus d'associations locales, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Abbas Khamallah. La caravane, qui couvra l'ensemble des 38 communes de la wilaya, s'articule autour de quatre axes principaux de prévention : les accidents de la route et les règles de sécurité routière, les intoxications alimentaires, les risques de noyade dans les barrages, mares et bassins agricoles, ainsi que les incendies de forêts et de cultures. Selon la même source, cette opération de proximité à sillonné, dès son lancement, les rues et quartiers de la ville de Relizane ainsi que la commune de Sidi Mohamed Benaouda. Elle vise à renforcer la sensibilisation des citoyens aux dangers spécifiques de la période estivale et à promouvoir les gestes préventifs, notamment face aux incendies, aux risques de baignade en zones non surveillées, aux accidents de la circulation et aux intoxications alimentaires. Le dispositif comprend également des actions de terrain, des exercices de simulation portant sur la gestion des risques, ainsi que des ateliers de sensibilisation au profit des élèves dans les établissements scolaires, avec des approches pédagogiques simplifiées sur la sécurité routière et la prévention des intoxications alimentaires. Des séances de formation et de vulgarisation sont par ailleurs prévues, accompagnées de la distribution de brochures explicatives, en présence de cadres de la Protection civile et de la Conservation des forêts.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

01 mort et 198 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 198 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Le décès est survenu dans la commune de Tamanrasset, suite au renversement d'un véhicule léger à proximité de la station de service «Lemsili», précise la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains dans les wilayas d'Alger, Ain Defla, Oran et Mila, ayant causé des brûlures et des gênes respiratoires à deux personnes.

UNIVERSITÉ DE GHARDAÏA

Ouverture du laboratoire «Citoyenneté et culture sociétale dans le Sud algérien»

Un laboratoire scientifique intitulé «Citoyenneté et culture sociétale dans le Sud algérien» a été ouvert au niveau de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Ghardaïa, à-on informé auprès du rectorat. Le directeur de cette nouvelle structure académique, Dr Djamel Kanoun a présenté ce laboratoire comme visant à renforcer la recherche scientifique sur les questions nationales et socioculturelles, à l'effet de promouvoir le savoir, auprès des chercheurs, des enseignants et des étudiants, et créer la synergie entre les projets

de recherche et de formation et leur orientation vers la recherche de solutions aux divers problèmes socioéconomiques locaux. Cette structure académique, a ajouté M. Kanoun, vise le développement de la prise de conscience juridique, intellectuelle et sociale de la notion de citoyenneté et la participation sociétale, via des procédés didactiques et de recherche, l'encouragement de la recherche scientifique et la compréhension scientifique des phénomènes sociaux dans la région. Intervenant à cette occasion, le Dr Nassiba Fridjet, de l'université de Ghardaïa, a indiqué que cette nouvelle struc-

ture académique constitue un des plus importants espaces scientifiques, faisant converger les centres d'intérêt des étudiants, des docteurs et des enseignants, à travers l'ouverture de perspectives cognitives à même d'encourager et de développer la recherche scientifique. Pour sa part, l'université Ahmed Bedjadj, membre de l'une des équipes de recherche du laboratoire en question a abordé la question du lien didactique entre le sentiment d'appartenance de l'individu à la patrie, ses droits et devoirs, les spécificités socioculturelles du Sud, avec leurs traditions, coutumes, valeurs

de coexistence et de coopération, façonnant les comportements des individus et leur implication dans le développement de la société et le renforcement de l'identité nationale. Regroupant quatre équipes de recherche composées d'enseignants et de chercheurs, à savoir la société civile et la promotion de la citoyenneté chez les jeunes en Algérie, la famille et le développement sociétal en Algérie, la communication et les questions sociétales, et la numérisation, la société et l'enseignement supérieur en Algérie.

ROUMANIE CHUTE DU GOUVERNEMENT PROEUROPÉEN APRÈS LE VOTE D'UNE MOTION DE CENSURE

La coalition gouvernementale roumaine s'est effondrée mardi après l'adoption par les députés d'une motion de censure visant le Premier ministre Ilie Bolojan.

Le Premier ministre, issu de la droite modérée et dirigeant du Parti national libéral, a perdu le vote après seulement dix mois au pouvoir, mettant fin à sa tentative de réduction du déficit budgétaire.

Selon les médias, cette crise est intervenue à la suite d'une motion déposée mardi dernier par le Parti social-démocrate (PSD), formation de gauche, qui avait quitté la coalition fin avril, ainsi que par l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR), parti d'extrême droite. La demande, signée par 253 députés, appelait à un vote de défiance au Parlement. La coalition avait été investie en juin dernier, avec l'engagement de faire de la réduction du déficit budgétaire une priorité.

Conformément à la Constitution, le gouvernement Bolojan devient désormais un gouvernement intérimaire, limité à la gestion des affaires courantes. Il ne pourra ni adopter de décrets d'urgence ni proposer de nouvelles lois. Sa durée ne pourra excéder 45 jours. La Roumanie a connu une longue période d'instabilité après l'annulation d'une élection présidentielle en décembre 2024. Le pays est aux prises avec l'un des déficits budgétaires les plus élevés de l'UE, une inflation galopante et une récession technique. En juin, lorsque la coalition a été élue, elle s'est engagée à faire de la réduction du déficit budgétaire une priorité absolue. Le PSD s'est souvent trouvé en désaccord avec Ilie Bolojan au sujet de certaines mesures d'austérité, notamment l'augmentation des impôts, le gel des salaires et des pensions dans le secteur public et la réduction des dépenses publiques et des emplois dans l'administration publique.

INDONÉSIE UNE COLLISION ENTRE UN BUS ET UN CAMION- CITERNE FAIT 16 MORTS

Au moins saisis de personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées mercredi dans une collision entre un bus et un camion-citerne sur l'île indonésienne de Sumatra (ouest), selon un responsable de l'agence chargée de la gestion des catastrophes. «Quatorze passagers de l'autocar et deux personnes à bord du camion-citerne ont trouvé la mort» dans cet accident survenu dans le département de Musi Rawas Nord, zone située dans le sud de l'île de Sumatra, a déclaré Hasbi Hasidqi de l'agence indonésienne de la gestion des catastrophes, tandis que la télévision locale diffusait des images des véhicules en flammes. Quatre autres personnes ont été hospitalisées, dont trois souffrent de graves brûlures, selon un autre responsable des services d'urgence. Selon Hasbi Hasidqi, les premières informations laissent penser qu'un pneu de l'autocar a éclaté : «Il a perdu le contrôle et a percuté. L'accident a provoqué un violent incendie et les deux véhicules ont été détruits par les flammes». Le camion-citerne transportait du diesel. Le mois dernier, un train longue distance a percuté le dernier wagon, réservé aux femmes, d'un train de banlieue à l'arrêt près de la gare de Bekasi Timur, dans l'ouest de l'île de Java (centre), tuant 16 femmes et faisant au moins 90 blessés. Quelques jours plus tard, un train a percuté une voiture dans le centre de Java, tuant quatre personnes, dont deux enfants. Les accidents de transport sont fréquents en Indonésie, vaste archipel où les bus, trains et même avions sont souvent anciens et mal entretenus.

HANTAVIRUS SUR UN BATEAU DE CROISIÈRE

Un foyer d'infection sous surveillance

Trois personnes suspectées d'être contaminées ont été évacuées du bateau de croisière. Le reste des passagers et membres d'équipage sont toujours en quarantaine au large du port de Praia, au Cap-Vert, après la mort de trois d'entre eux.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état dimanche 3 mai de trois décès liés à un foyer d'hantavirus à bord du navire de croisière MV Hondius, qui se dirige vers les Îles Canaries où il devrait accoster dans un délai de trois à quatre jours. Selon la compagnie Oceanwide Expeditions, le navire reste actuellement ancré au large du Cap-Vert, tandis que trois personnes ont été évacuées. Deux d'entre elles présentent des symptômes aigus, tandis que la troisième est un contact étroit d'un passager décédé le 2 mai. Les patients doivent être transférés vers des structures spécialisées pour des soins et des examens approfondis. Parallèlement, deux médecins spécialisés en maladies infectieuses, dépêchés depuis les Pays-Bas sur re-

commandation de l'Institut national de santé publique (RIVM), doivent rejoindre le navire, où un médecin est déjà présent à bord. L'OMS a recensé sept cas, dont deux confirmés et cinq suspects, parmi les quelque 150 personnes à bord. L'infection, transmise habituellement par des rongeurs, peut provoquer un syndrome respiratoire aigu sévère. Les autorités sanitaires examinent l'hypothèse d'une transmission interhumaine limitée, notamment liée à la souche dite « Andes », la seule connue pour pouvoir se transmettre entre humains. Après les évacuations médicales, le navire doit reprendre sa route vers les Îles Canaries, où les autorités espagnoles prévoient des procédures strictes de dépistage, de quarantaine et de désinfection. La compagnie indique être en coordination

étroite avec les autorités nationales et internationales, dont l'OMS, les autorités néerlandaises et plusieurs ambassades, pour définir le port d'arrivée, les conditions sanitaires et le calendrier. L'accueil du navire à Tenerife, envisagé par Madrid en raison de ses capacités hospitalières, est contesté par le président des Canaries, Fernando Clavijo, qui a exprimé ses réserves quant à la sécurité sanitaire. Le gouvernement espagnol défend une décision conforme aux « principes humanitaires » et au droit international, estimant que le Cap-Vert ne dispose pas des infrastructures nécessaires pour traiter les patients. L'évolution de la situation reste conditionnée aux résultats des évacuations médicales et aux analyses sanitaires en cours, notamment le séquençage du virus et le traçage des contacts.

Brésil Un adolescent ouvre le feu dans une école et tue deux membres du personnel

Un adolescent a ouvert le feu mardi dans une école du nord-ouest du Brésil, tuant deux employés et en blessant une troisième ainsi qu'un élève, ont indiqué les autorités. Le garçon de 13 ans suspecté d'être l'auteur des tirs survivants à Rio Branco, capitale de l'Etat amazonien d'Acre, a été interpellé par la police, selon un communiqué du gouvernement

local. Le père de l'adolescent, propriétaire de l'arme à feu utilisée, a également été appréhendé. Les blessés ont été transférés à l'hôpital et à la police civile de l'Acre à ouverte une enquête. «Face à cette tragédie, l'Etat exprime sa profonde solidarité envers les familles des victimes, la communauté scolaire de l'Institut Sao José et l'ensemble des professionnels de l'éducation touchés par cet événement», a

ajouté le gouvernement dans le communiqué. Des équipes de soutien psychologique ont été mobilisées pour apporter une aide aux élèves et enseignants, à-il indiqué. Conformément au protocole de sécurité en vigueur, les cours ont été suspendus pendant trois jours dans l'ensemble des établissements scolaires de l'Etat. Les attaques en milieu scolaire se multiplient au Brésil ces dernières années.

APRÈS DES ATTAQUES DE DRONES AU SOUDAN

Le trafic aérien suspendue à l'aéroport de Khartoum

L'équipe des Nations unies au Soudan a indiqué que les vols à destination et en provenance de la capitale Khartoum restent suspendus, après que des attaques de drone ont ciblé l'aéroport et d'autres parties de la ville lundi. L'aéroport est essentiel pour l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment pour le déplacement des travailleurs humanitaires. L'équipe des Nations unies serait retournée à Khartoum pour poursuivre son travail, après s'être redéployée à Port-Soudan, dans l'est du pays, en raison du conflit armé en cours dans le pays. Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a été condamné pour ces attaques qui ont touché des civils et des infrastructures civiles. Il a noté que, le lendemain du bombardement d'une station-service et d'un camion-citerne près de Kosti, dans l'Etat du Nil Blanc, des informations ont indiqué que des drones ont bombardé plusieurs endroits de la ville, dont deux stations-service dans une zone stratégique. Dujarric a fait état également de blessures et de perturbations des services essentiels qui en ont résulté. Il a réitéré la demande des Nations unies en faveur d'une cessation immédiate des hostilités, de la protection des civils et des infrastructures civiles contre toute attaque ciblée, et de l'acheminement rapide, sûr et sans obstacle de l'aide aux personnes dans le besoin. Mardi, le gouvernement soudanais avait annoncé l'implication des Emirats dans les attaques de drones lancées la veille contre l'aéroport international de Khartoum, attribuées aux Forces de soutien rapide (FSR), en conflit avec l'armée soudanaise depuis avril 2023.

O Marseille

Gouiri sur les tablettes du Bayern Munich

L'international algérien et attaquant de l'Olympique de Marseille, Amine Gouiri, est convoité par le Bayern Munich, désireux de s'attacher ses services lors du prochain mercato, a rapporté mardi la presse spécialisée. «Amine Gouiri est convoité par le Bayern Munich, en vue d'un transfert lors de la prochaine période des transferts. En cas de conclusion de cet accord, la direction du club allemand devrait entamer des négociations officielles avec son club actuel, ouvert à un départ de son joueur algérien», selon le site Football 365. Ce n'est pas la première fois que les deux parties se rapprochent d'un accord, le Bayern Munich ayant déjà manifesté son intérêt pour le joueur lors du dernier mercato hivernal. Toutefois, Gouiri avait alors privilégié la continuité avec Marseille, dans l'optique de s'imposer au sein de l'effectif du club phocéen. Gouiri avait rejoint l'Olympique de Marseille en janvier 2025 en provenance du Stade Rennais, dans le cadre d'un transfert estimé à près de 22 millions d'euros, pour un contrat courant jusqu'à l'été 2029. Bien que les dirigeants du club français comptent sur lui comme l'un des piliers de leur projet sportif, les contraintes financières auxquelles fait face le club pourraient précipiter son départ. Dans l'éventualité de la concrétisation de ce transfert, un passage au Bayern Munich constituerait un tournant majeur dans la carrière professionnelle de l'attaquant des «Verts», ainsi qu'une opportunité de relancer son parcours au plus haut niveau, au sein de l'un des clubs les plus prestigieux au monde.

L1 MOBILIS (28E JOURNÉE)

Confirmation attendue en tête, bataille ouverte pour l'Afrique

La 28e levée du championnat de Ligue 1 Mobilis s'annonce charnière, avec des enjeux majeurs aussi bien au sommet qu'en bas de l'échelle. Déjà assuré de son dixième sacre national, le MC Alger s'apprête à disputer cette journée avec l'objectif de prolonger sa série positive et de faire honneur à ses supporters.

Le leader recevra au stade Ali Amar de Douera le MB Rouissat, une équipe en grande difficulté, engagée dans une lutte acharnée pour son maintien. Avec 61 points au compteur et une avance confortable de douze unités sur son poursuivant direct, le Doyen aborde ce rendez-vous dans la peau du favori. Il devra néanmoins rester vigilant face à des visiteurs condamnés à jouer leur va-tout pour espérer sauver leur place parmi l'élite. Derrière le champion, la bataille pour les places africaines demeure plus indécise que jamais. Actuelle deuxième, la JS Saoura visera un succès à l'extérieur lors de son déplacement à Mostaganem face à une ESM déjà reléguée en Ligue 2. Les Sudistes sont dans l'obligation de s'imposer afin de préserver leurs chances continentales, surtout qu'un match en retard pourrait encore influencer sur leur position finale.

Installé sur la troisième marche du podium, le MC Oran entend, lui aussi, défendre bec et ongles sa place parmi les meilleurs. A domicile, les Hamraouas accueilleront l'ASO Chlef avec la ferme intention d'empocher les trois points et de rester pleinement engagés dans la course à l'Afrique.

Lutte acharnée entre l'OA et le CRB

Après un léger coup de frein ces

dernières semaines, l'Olympique Akbou aura l'occasion idéale de se relancer en affrontant le CR Belouizdad. Ce choc entre deux candidats déclarés à une qualification continentale s'annonce décisif et pourrait rebattre les cartes dans le haut du classement. Toujours en proie au doute, la JS Kabylie tentera de réagir devant son public au stade Hocine Aït Ahmed face à une ES Sétif désireuse de conclure la saison sur une note positive et de soigner son classement. Dans le bas du tableau, l'USM Khenchela, récemment battue lors de son match en retard contre le CRB, cherchera à se racheter en recevant la lanterne rouge, le MCE Bayadh. Les locaux n'ont d'autre choix que la victoire pour se rapprocher définitivement du maintien. Enfin, le Paradou AC jouera gros face au CS Constantine. Les Académiciens viseront un succès capital pour rester dans la course au maintien, mais la mission s'annonce délicate face à des Constantinois toujours ambitieux, capables de viser une troisième ou une quatrième place à l'approche de la fin de saison. A signaler, enfin, que le derby algérois entre l'ES Ben Aknoun et l'USM Alger a été reporté à une date ultérieure, en raison de la participation de la formation de Soustara à la finale de la Coupe de la CAF prévue samedi prochain. Une 28e journée qui s'annonce, une fois de plus, riche en suspense et en enjeux déterminants.

H.M.

Le programme

Jeudi 07 mai :

ESM-JSS (16h)

PAC-CSC (16h)

MCO-ASO (20h)

Vendredi 08 mai :

USMK-MCEB (16h)

OA-CRB (16h)

JSK-ESS (17h45)

MCA-MBR (18h)

ESBA-USMA (reporté)

Préparation de USMA - Zamalek

Les Rouge et Noir au CTN de Sidi Moussa

L'USM Alger, est entré en scène à partir depuis hier, mercredi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévue samedi face aux Egyptiens du Zamalek, au stade du 5-Juillet (20h00), a annoncé le club algérois dans un communiqué. Selon le programme des médias dévoilé par l'USMA, les coéquipiers du capitaine Saâdi Redaoui devaient effectuer leur première séance d'entraînement à Sidi Moussa à 17h00, qui a été précédée par une zone mixte avec la presse. De son côté, le Zamalek lancera ses préparatifs à Alger, jeudi sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki à 20h00. Une zone mixte avec la presse est au programme avant le début de cette session. A la veille de la finale aller, les deux entraîneurs, accompagnés d'un joueur, répondront vendredi matin aux questions des journalistes. Le rendez-vous médiatique débutera à 11h00 en présence de l'entraîneur de l'USM Alger Lamine N'diaye et le capitaine Saâdi Redouani, et se poursuivra avec le coach du Zamalek Moatamad Djamel et son joueur, Omar Djaber, à 11h30. La dernière séance d'entraînement de l'USMA est programmée vendredi à 18h00 à Sidi Moussa, et sera ouverte partiellement à la presse pendant les premières 15 minutes, alors que la formation cairote effectuera les derniers réglages en début de soirée à partir de 20h00, sur le terrain annexe du stade du 5-Juillet. Les 15 premières minutes seront ouvertes aux médias.

France

KEBBAL : focus sur la Coupe du Monde

Auteur d'une prestation aboutie avec le Paris FC, vainqueur 4-0 face à Brest, Ilan Kebbal s'est exprimé en zone mixte à l'issue de la rencontre. Le milieu offensif est revenu sur ses ambitions personnelles, tout en gardant la tête froide malgré la large victoire des siens. Interrogé par la journaliste Dounia Mesli sur la possibilité de disputer un jour la Ligue des champions, en vue de l'approche du mercato estival, le joueur a livré une réponse mesurée: «Je ne sais pas si c'est le Graal, mais maintenant c'est plutôt la Coupe du monde l'objectif. Mais si j'ai la chance de jouer la Coupe du monde, on verra ce que je pourrai faire. Mais l'objectif principal reste le Mondial, et je trouve que c'est la plus belle chose que peut faire un footballeur.» Une déclaration qui témoigne de priorités bien définies pour Kebbal, davantage tourné vers une réussite internationale que vers les sommets européens. Le joueur est également revenu sur l'exploit réalisé plus tôt dans la saison face au Paris Saint-Germain (1-0) en Coupe de France. Lucide, il reconnaît une part de réussite dans ce succès marquant: «Cette saison, on a eu de la chance de gagner contre le PSG. Si on rejoue le match 20 fois, on perd. On a eu un grand gardien ce jour-là et on a pourtant souffert contre l'une des plus grandes équipes du monde. On a joué aussi à domicile, mais si c'était chez eux, ça aurait été injouable.» Enfin, interrogé sur les chances du PSG en Ligue des champions face au Bayern Munich, Kebbal s'est montré prudent: «Je ne sais pas si le PSG peut battre le Bayern en Ligue des champions. Pour moi, ça sera un match équilibré, un 50-50 entre les deux équipes.»



Allemagne

MAZA nominé pour le prix du meilleur jeune joueur en «Bundesliga»

L'international algérien Ibrahim Maza, joueur du Bayer Leverkusen, figure parmi les candidats en lice pour le prix du meilleur jeune joueur du championnat d'Allemagne de la saison 2025-2026, au vu des belles prestations avec son club depuis le début de la saison courante. Cette distinction symbolique est attribuée au meilleur joueur espoir, qu'il dispute sa première saison en «Bundesliga» ou qu'il s'est illustré au cours de cet exercice. Dans son communiqué publié lundi, la direction du Bayer Leverkusen a annoncé que son jeune talent, Ibrahim Maza, fait partie des trois nominés pour cette récompense, invitant ses supporters à voter en sa faveur via un lien partagé sur la page officielle du club sur Facebook. Pour sa première saison avec Leverkusen, qu'il a rejoint à l'été 2025 en provenance du Hertha Berlin, pensionnaire de la Bundesliga 2, Maza a su attirer l'attention grâce à ses performances remarquables, suscitant ainsi l'intérêt de plusieurs grands clubs européens, à l'instar de Liverpool, Chelsea, Manchester City, Atlético Madrid et la Juventus. Au cours de cet exercice, Maza a pris part à 41 rencontres toutes compétitions confondues avec Leverkusen, inscrivant cinq buts et délivrant trois passes décisives. Sous contrat avec le club allemand jusqu'à l'été 2029, le joueur voit sa valeur marchande en constante progression, le Bayer Leverkusen misant sur son potentiel pour l'avenir.



Real Madrid

Rüdiger aurait agressé Carreras

Rien ne va plus du côté du Real Madrid. A mesure que la perspective d'une saison blanche - une première depuis 2021 - se précise, les nerfs lâchent au sein du groupe. Les incidents se multiplient, traduisant un climat de frustration généralisée. Dernier épisode en date: une altercation impliquant Antonio Rüdiger lors d'un entraînement.

Selon les informations du média espagnol Onda Cero, le défenseur allemand aurait asséné une gifle à Alvaro Carreras, jeune joueur de 23 ans, après avoir été irrité par son attitude sur le terrain.

Cet épisode s'inscrit dans une série de tensions internes qui fragilisaient déjà l'équilibre du vestiaire. Quelques jours auparavant, une vive altercation avait déjà opposé Alvaro Arbeloa à Dani Ceballos. Frustré par son temps de jeu limité, l'international espagnol avait demandé des explications à son entraîneur lors d'une réunion particulièrement tendue, débouchant sur une mise à l'écart et une rupture totale de communication entre les deux hommes.

Au-delà de cet incident, c'est toute la gestion du groupe qui interroge. Le Real Madrid doit également faire face à d'autres polémiques, notamment autour de Kylian Mbappé. L'attaquant français, actuellement blessé à la cuisse après son match face au Betis, est vivement critiqué pour son escapade amoureuse en Sardaigne avec l'actrice Ester Exposito.

Un comportement jugé inapproprié par une partie des supporters, malgré ses 41 buts inscrits toutes compétitions



LIGUE DES CHAMPIONS

ARSENAL en finale, 20 ans après

Thierry Henry, Robert Pirès et Mathieu Flamini, les ex-gloires des Gunners battus par le Barça en 2006, ont enfin trouvé leurs successeurs: ce sera l'équipe 2026 emmenée par Bukayo Saka, l'enfant du club, capitaine et buteur mardi dans un Emirates en fusion. L'attaquant de 24 ans portera, avec William Saliba et le reste de sa bande, les espoirs d'Arsenal le 30 mai à Budapest en finale contre le Bayern Munich de Harry Kane ou le Paris Saint-Germain d'Ousmane Dembélé. Il n'y aura pas de trophée possible en revanche pour Griezmann, l'emblématique attaquant français de 35 ans, qui a vécu son dernier bal européen avec l'Atlético, avant son départ prochain à Orlando. «Grizou» a perdu la bataille des N.7 qu'il a menée à distance avec Saka, par la faute de David Raya, qui a écarté l'une de ses frappes (56e), et par celle de Diego Simeone, son entraîneur depuis plus d'une décennie, qui l'a sorti après une heure.

La bataille du beau jeu, en revanche, n'a été gagnée par personne dans ce sommet tactique verrouillé, sans grandes envolées, une partie d'échecs où les défenses ont été au centre des débats, comme à l'aller (1-1) à Madrid.

Saka, retour gagnant

Il y avait pourtant une atmosphère des grands soirs autour de l'Emirates, perceptible aux fumigènes et aux chandelles de ballons qui ont coloré et animé le parvis avant le coup d'envoi, puis à l'intérieur avec une ferveur plus brûlante qu'habituellement. Mais comme attendu, les acteurs du jeu n'ont pas vraiment prolongé la fête sur le terrain, fidèles à la réputation respective de leurs équipes: dominante, patiente et sans folie pour Arsenal, compacte et prête à souffrir pour mieux piquer en contre du côté de l'Atlético. La

température n'est montée que par à-coups en première période, sur un centre fort du jeune latéral reconverti au milieu Myles Lewis-Skelly (19 ans), sans personne pour l'exploiter, et sur une poussée d'Antoine Griezmann dans la surface sur Leandro Trossard, non sanctionnée (35e). Mais c'est un vacarme de tous les diables qui a accueilli le but de Bukayo Saka, l'ailier chéri des «Gooners» (surnom des supporters), formé au club et capitaine du soir, à l'affût pour exploiter un ballon repoussé par Jan Oblak (44e, 1-0). L'action est partie d'un ballon de William Saliba dans la profondeur pour Viktor Gyökeres, très précieux dans son travail de harcèlement devant. Le Suédois a centré au second poteau pour Trossard, dont le tir en force devant une marée de joueurs a contraint le gardien slovène à une difficile parade au sol, main gauche, en vain. Saka traverse une saison moins aboutie, perturbée par des blessures, mais il est sorti de



l'infirmier au meilleur moment, pour aller peut-être décrocher le titre en Premier League et, pourquoi pas, la première Ligue des champions de l'histoire du club. Les Gunners se présenteront à la finale avec un bilan européen resplendissant de quatorze matches sans défaite cette saison (11 victoires, 3 nuls), dont neuf sans le moindre but encaissé.

l'infirmier au meilleur moment, pour aller peut-être décrocher le titre en Premier League et, pourquoi pas, la première Ligue des champions de l'histoire du club. Les Gunners se présenteront à la finale avec un bilan européen resplendissant de quatorze matches sans défaite cette saison (11 victoires, 3 nuls), dont neuf sans le moindre but encaissé.



BRÉSIL

NEYMAR fait son mea-culpa

Un but et un mea culpa. Au cœur des critiques depuis deux jours pour avoir molesté son jeune équipier Robinho Junior à l'entraînement dimanche, Neymar (34 ans) a publiquement présenté ses excuses, mardi après le match de Copa Sudamericana

contre le Deportivo Recoleta (1-1) lors duquel il a marqué. La star brésilienne est accusée d'avoir asséné une gifle à Robinho Junior puis de l'avoir fait trébucher lors d'un entraînement dimanche après avoir subi un dribble qui l'aurait excédé.

«Ce sont des choses qui arrivent dans le football», a-t-il déclaré face à la presse dans des propos rapportés par ESPN Brésil. «D'abord, cela aurait dû se régler entre nous. C'était un malentendu à l'entraînement, une réaction de ma part, et j'ai un peu dépassé les bornes. Mais juste après, on s'est excusés, on a discuté

dans les vestiaires, Robinho Jr. et moi, et on s'est compris. C'est un garçon que j'apprécie beaucoup, j'ai toujours eu une affection particulière pour lui. Ça arrive dans le football, on se dispute avec son frère, avec son ami, je me suis disputé avec plusieurs de mes amis footballeurs, je me suis disputé avec tout le monde, etc. Ces choses auraient dû se régler ici, ça n'aurait pas dû se passer comme ça. Ensuite, c'est allé aux mains de gens qui ne connaissent pas le quotidien du football, et ça a fini par envenimer les choses de façon très négative.»

SC NAPLES

CONTE restera sous conditions

D'après «Il Mattino», Antonio Conte veut rester sur le banc du Stadio Diego Armando Maradona, mais il refuse de céder sur les principes sportifs essentiels.

Réputé pour ne rien céder sur ses principes, il exige que sa vision pour l'équipe première soit pleinement respectée, sans ingérence de la direction.

Selon nos informations, l'entraîneur aurait ressenti un certain isolement en début de saison, notamment après avoir contesté des décisions arbitrales, et les améliorations promises aux infrastructures ne se sont pas encore matérialisées, créant un climat tendu entre le banc et la direction.

Pour l'instant, il accepterait de faire abs-

traction des lacunes infrastructurelles, à condition qu'une frontière nette soit établie entre le domaine sportif et le reste de la gestion du club.

Le président du Napoli, De Laurentiis, s'apprête à poser ses conditions lors d'une réunion prévue après le prochain match contre Bologne.

Il a déjà fixé quatre exigences pour la saison 2026-2027: réduire la masse salariale, actuellement d'environ 115 millions d'euros; se qualifier à nouveau pour la Ligue des champions; et cette fois, franchir enfin le stade des phases de groupes.

Enfin, il entend rajeunir l'effectif en recrutant cinq joueurs capables d'endosser le maillot azzurro dès la saison prochaine.

Contraintes budgétaires et évolution de l'effectif

Le contexte financier joue un rôle déterminant dans ces négociations. Bien que le Napoli dispose de réserves importantes, le bilan du club reste dans le rouge, ce qui impose une approche prudente en matière de recrutement des joueurs et de gestion des salaires. De Laurentiis entend mobiliser environ 190 millions d'euros de ces réserves pour assurer la pérennité financière du club plutôt que de se lancer dans une frénésie de dépenses inconsidérées.

Conte, qui a déjà quitté l'Inter et la Juventus lorsqu'il a jugé le «projet sportif» trop dilué, devra donc décider si ces contraintes sont compatibles avec son instinct de com-

pétiteur.

Le moment choisi pour cette réunion est stratégique: Naples veut d'abord valider mathématiquement son billet pour la Ligue des champions avant d'entrer dans le vif du sujet technique.

Pour De Laurentiis, la saison 2026-2027 est charnière, car le club approchera alors de son centenaire; le président, désireux de revenir sur le devant de la scène médiatique, pourrait ainsi heurter la volonté de Conte d'exercer un contrôle total sur le domaine sportif.

Les deux parties se trouvent désormais à la croisée des chemins, et le sommet post-Bologne devrait déterminer si Conte restera la figure de proue du projet napolitain.

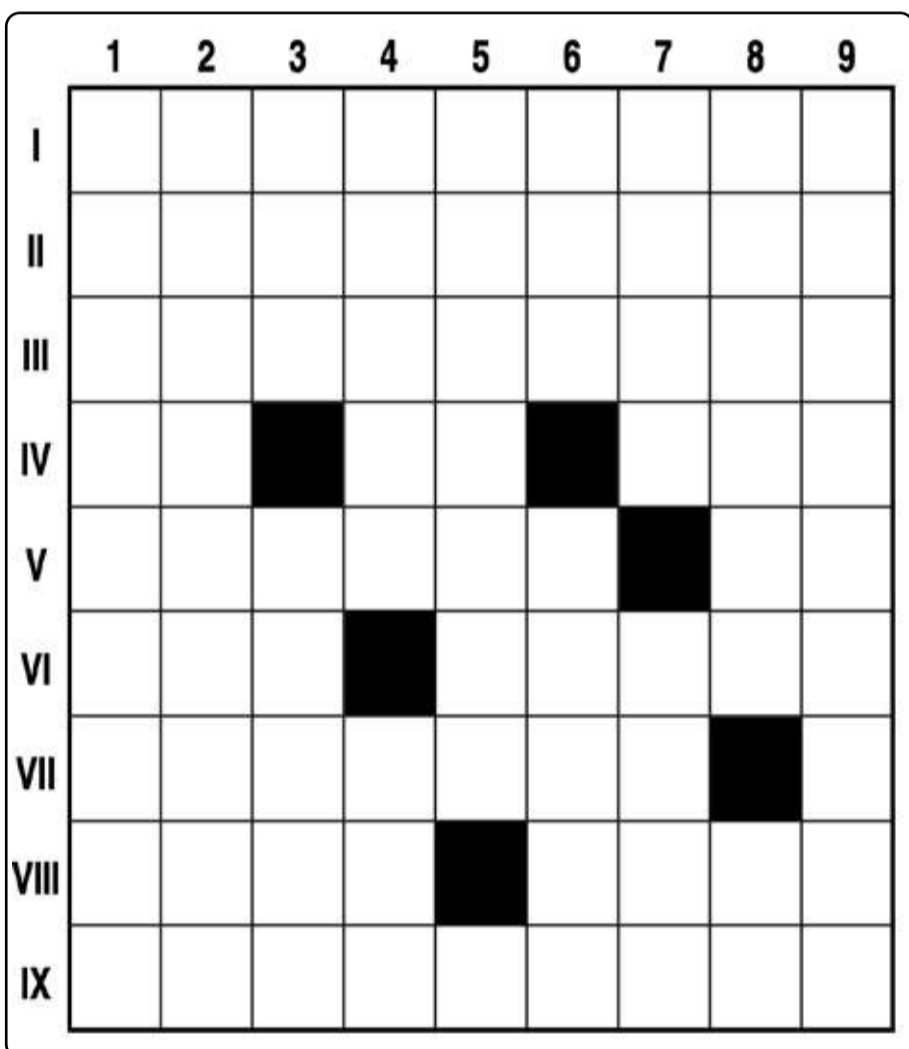
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Couvre la plaie. II. Boursicoteraï. III. Registre. IV. Préposition. Vieille vache. Héros de Corneille. V. Zorilles du Cap. Volonté enfantine. VI. Montra son opposition. Possédâmes. VII. Protégera. VIII. Guère épais. Haute sur pattes. IX. Secte dont Jésus fut peut-être membre.

VERTICALEMENT

1. La marque du père. 2. Elles habitent dans le Sud-ouest. 3. Ville de Serbie. Grosses mouches. 4. Il ressemble forcément à quelqu'un. Consultée. 5. Anémiee. 6. Dispose. Sorti de nulle part. 7. Porteur d'une robe retroussée. Plan d'eau. 8. Prise d'air. Petite quantité. 9. Pas très enthousiastes.



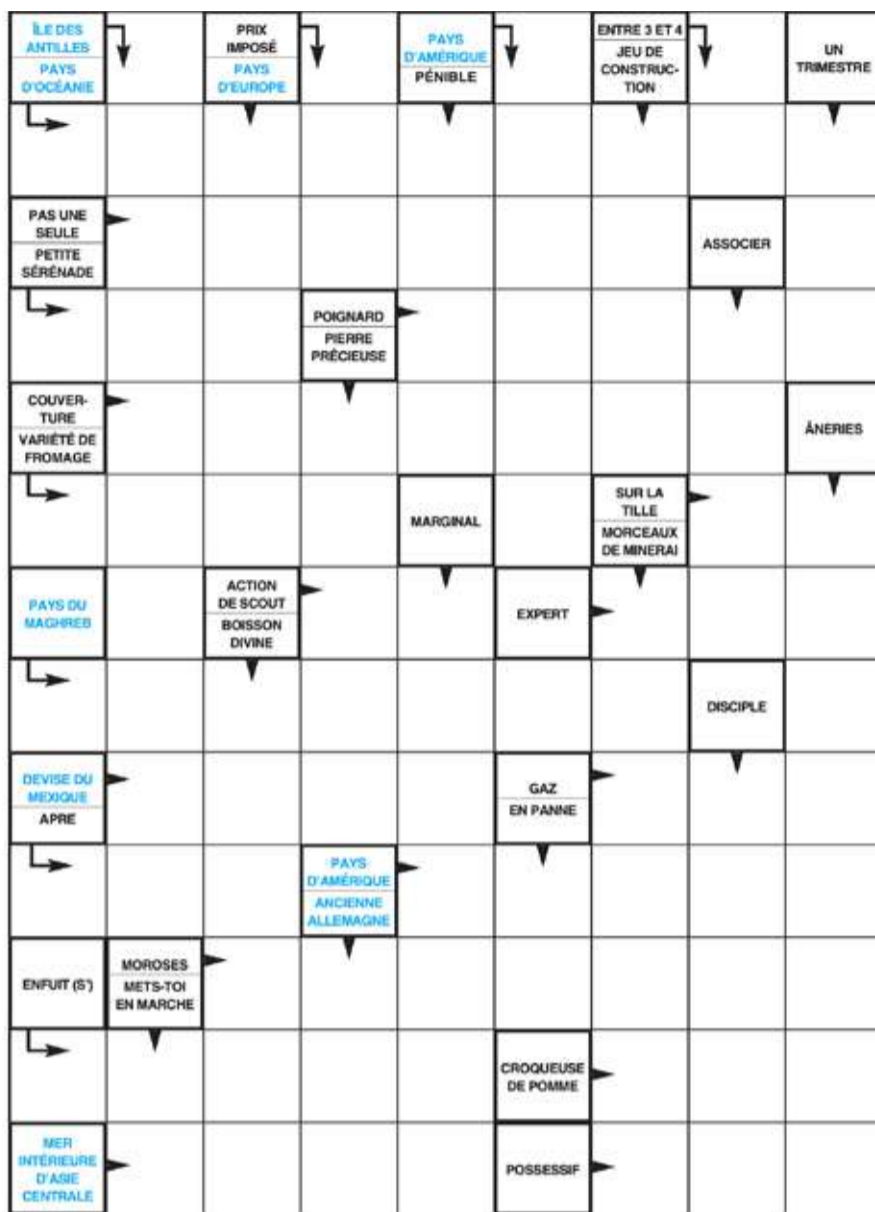
MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais (New York)

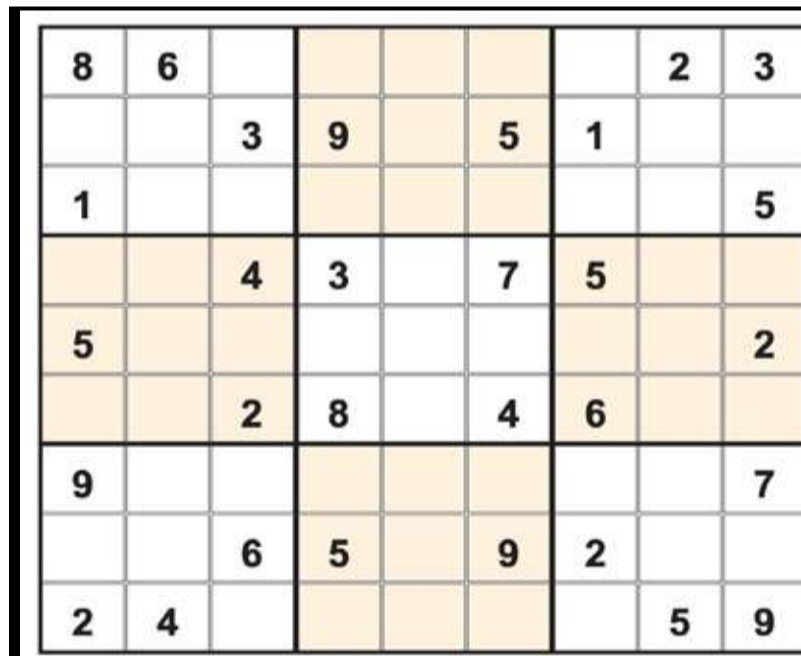
- AMOUR CADEAU DECEMBRE FRAIS JOUET NOEL SAPIN
- AVENT CHANT DINDE GUIRLANDE LUTIN RENNE TRAINEAU
- BARBE CHEMINEE ETOILE HOTTE MAGES REVEILLON VOEUX
- BOULE CLOCHE EXCES HOUX MESSE SANTON
- BUCHE CRECHE FETE JERUSALEM NEIGE



LES MOTS FLECHES



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



15E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Une soirée qui marque les esprits

PAR NASSIM TERKI

Lundi soir, la cinquième soirée du 15e Festival culturel international de musique symphonique s'est structurée comme une succession de propositions musicales clairement articulées, sans rupture mais sans confusion non plus. Dans une salle attentive, où la mise en lumière restait sobre et fonctionnelle, l'enjeu n'était pas tant dans l'effet que dans la continuité d'un récit musical traversant les époques et les esthétiques. La Pologne a ouvert le programme avec le pianiste Mischa Kozłowski. Son interprétation du répertoire national s'est distinguée par une approche précise, sans surcharge expressive. À travers plusieurs pièces de Frédéric Chopin (l'Étude op. 25 n°5, le Scherzo n°3 et la Polonaise op. 53), le pianiste a construit un équilibre entre maîtrise technique et engagement intérieur, sans céder à la démonstration virtuose. Le programme s'est prolongé avec des œuvres de Henryk Wieniawski et Juliusz Zarębski, dans une continuité stylistique assumée. Le basculement vers des écritures plus contemporaines s'est opéré avec des pièces de Paweł Mykietyń et Karol Szymanowski, introduisant des textures plus fragmentées et une tension harmonique plus marquée. Le Nocturne de Ignacy Jan Paderewski est venu ponctuer cet ensemble par une respiration plus retenue, presque suspendue. Sans transition appuyée, la scène a ensuite accueilli le Nour Trio, représentant la Corée du Sud. Composé de Youngseo Kim (violon), Nadine Oussaad (alto) et Kim Hyunji (piano), l'ensemble a proposé un travail de musique de chambre rigoureux, fondé sur l'écoute et la précision du dialogue instrumental. La Sonate K.304 de Wolfgang Amadeus Mozart a été interprétée dans une lecture claire, structurée, sans surcharge ornementale. La Barcarolle de Chopin a prolongé cette ligne avec une fluidité maîtrisée. Le programme s'est ensuite orienté vers des œuvres à caractère plus narratif, avec des extraits de Max Bruch et des passages de Roméo et Juliette de Sergueï Prokofiev, introduisant une tension dramatique plus affir-

Entre héritages européens, écritures contemporaines et ancrages méditerranéens et orientaux, la cinquième soirée du festival a proposé un programme dense et cohérent. Sur scène, les formations invitées ont construit un dialogue musical maîtrisé, où la question de la transmission et de la transformation des répertoires s'est imposée sans effet de démonstration.



mée. La Passacaille de Johan Halvorsen a constitué un point d'équilibre dans cette séquence, mettant en valeur la densité du dialogue entre cordes et piano. Le trio a ensuite élargi son registre en intégrant Arirang, chant traditionnel coréen, et Billahi ya hamami, inscrivant la performance dans une ouverture vers des répertoires non occidentaux, sans effet de contraste forcé. La dernière partie de la soirée a été assurée par l'Orchestre symphonique tunisien, qui a proposé un programme centré sur la réécriture et l'hybridation musicale. L'Adagio attribué à Tomaso Albinoni, dans une adaptation de Shady Alqarfi, a ouvert cette séquence avec une approche étirée, presque méditative. La Danse bacchante de Camille Saint-Saëns a introduit un changement de dynamique, avec une orchestration plus dense et une énergie plus directe. L'un des moments les plus marquants de cette

partie a été l'adaptation du concerto « L'Hiver » des Quatre Saisons de Antonio Vivaldi pour qanûn et orchestre. Ce choix a permis de déplacer l'œuvre vers un autre espace sonore, en intégrant les spécificités microtonales de l'instrument oriental, sans altérer la structure originale. Les compositions de Mohamed Adil Geray et Hassan Rostamov ont prolongé cette logique, avec une écriture de chambre précise, attentive aux équilibres. La pièce Zina - Babylon est venue clore la soirée, en croisant des motifs à la fois contemporains et ancrés dans des références plus larges. Au fil des trois parties, une idée se dégage. La musique circule, se transforme et s'adapte selon les interprètes et les contextes. Les œuvres évoluent et ne restent pas figées. La soirée ne cherchait pas l'effet spectaculaire. Elle reposait sur une logique de transmission, avec un public attentif et un programme cohérent et maîtrisé.

ARTS VISUELS

Djahida Houadef

expose « Boustan » à l'Opéra d'Alger

À l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'artiste Djahida Houadef présente, depuis avant-hier et jusqu'au 7 mai, l'exposition « Boustan ». Le projet réunit une vingtaine d'œuvres réalisées entre 2010 et 2025, offrant un regard d'ensemble sur un parcours artistique construit dans la durée. L'exposition intègre également des travaux en céramique, des carnets de coloriage ainsi qu'une série d'objets dérivés comme des totebags illustrés, des trousse et des cartes postales. Ces supports prolongent l'univers visuel de l'artiste et en élargissent les formes de diffusion. La scénographie privilégie les rapprochements entre les œuvres plutôt qu'une organisation chronologique stricte. Des pièces anciennes dialoguent ainsi avec des créations récentes, mettant en évidence la continuité du travail de l'artiste et les évolutions de son langage plastique. Certaines œuvres peu exposées par le passé sont ici remises en circulation dans un nouvel environnement de lecture. Le parcours présenté témoigne d'un travail inscrit dans la durée, nourri par différentes phases de recherche et d'expérimentation. Plusieurs œuvres font référence à des figures de la mémoire culturelle comme Fadéla Dziria, Assia Djebar ou Beggar Hadda. D'autres ensembles, tels que « Caçassette », « Africanisation » ou « Ngaoussiette », traduisent des orientations plastiques et thématiques différentes, liées notamment aux questions d'identité et de continuité culturelle. Dans « Africanisation », l'artiste développe une réflexion sur les appartenances multiples, en lien avec l'algérianité, l'africanité et une ouverture plus large à l'universel. Ce travail s'inscrit dans une démarche de construction progressive d'un langage personnel. Lors du vernissage, Djahida Houadef a expliqué que « Boustan » est pensé comme une sélection de son parcours, une manière de regrouper certaines œuvres et de les proposer à un nouveau regard. Elle précise qu'il s'agit aussi de leur redonner visibilité et circulation auprès du public.

Le choix du titre renvoie à l'idée de jardin ou de verger, une métaphore que l'artiste relie à sa démarche. Elle évoque également une dimension plus introspective de sa peinture, marquée par une sensibilité spirituelle. Cette orientation se traduit par une recherche centrée sur l'expression de réalités intérieures à travers la matière picturale.

CINÉMA ET MÉMOIRE NATIONALE

Un projet de film sur l'Émir Abdelkader prend forme à Constantine

Organisé mardi à l'université Salah Boubnider Constantine 3, en coordination avec l'université Abdelhamid Mehri Constantine 2, un colloque national consacré à la figure de l'Émir Abdelkader a réuni des universitaires, des chercheurs et des acteurs du secteur culturel venus de 17 wilayas. L'initiative s'inscrit dans une dynamique visant à structurer un projet cinématographique d'envergure autour de cette figure majeure de l'histoire nationale. Intitulée « L'Émir Abdelkader, entre vérité historique et potentialités de la représentation cinématographique », la rencontre a été portée par la Faculté des arts et de la culture, en collaboration avec le département d'histoire. L'objectif affiché consiste à rapprocher les approches académiques des exigences du langage cinématographique, dans une perspective de valorisation de la mémoire nationale. Le président du colloque, le Dr Shahryar Boulberdaâ, a mis l'accent sur la complexité d'un tel projet. Il a rappelé que la question ne se limite pas à restituer des faits historiques, mais engage une réflexion plus large sur la manière de représenter une personnalité aux dimensions multiples. Il a déclaré que «

la question dépasse désormais la simple remémoration du passé pour devenir une interrogation sur notre capacité à représenter une personnalité multidimensionnelle, à la fois chef militaire, penseur spirituel et homme d'éthique ». Selon lui, le cinéma impose ses propres contraintes. Il ne reproduit pas le réel de manière brute, mais le reconstruit à travers des choix narratifs et esthétiques. Cette réalité pose la question de la sélection des épisodes à représenter et de la manière de les traiter, afin de préserver la cohérence historique sans perdre en lisibilité cinématographique. Parmi les points soulevés, la représentation de la reddition de l'Émir Abdelkader a retenu l'attention. Loin d'être envisagé comme un simple épisode militaire, cet événement est abordé comme un acte relevant d'une décision éthique, ce qui suppose un traitement particulier à l'écran. Le Dr Boulberdaâ a précisé que « l'objectif n'est pas de rechercher une correspondance absolue entre histoire et cinéma, mais de permettre l'émergence d'œuvres renouvelées offrant une lecture contemporaine de la trajectoire de l'Émir Abdelkader ». De son côté, le directeur général de l'Epic

Al Djaïri chargé de la production du film, Salim Aggar, a détaillé les orientations du projet. Il a indiqué que le film ambitionne de s'imposer comme une référence internationale sur la lutte algérienne contre la colonisation française. Une stratégie de diffusion à l'échelle mondiale est envisagée, incluant les festivals internationaux, les chaînes étrangères et les circuits cinématographiques. Il a également affirmé que « l'œuvre ambitionne de corriger certaines falsifications historiques, tout en mettant en lumière des épisodes de trahison attribués à la partie marocaine, ainsi que des crimes imputés à la colonisation française ». Le projet suscite, selon lui, des réactions dans certains milieux franco-marocains. Les détails relatifs au réalisateur, au scénariste et à la distribution n'ont pas été dévoilés. Toutefois, il a été indiqué que le casting réunira des acteurs algériens et internationaux. Le film sera conçu dans une approche multilingue, combinant l'arabe et l'anglais, avec l'usage du français pour les séquences liées aux officiers coloniaux, ainsi que l'arabe classique et le dialecte levantin pour la période syrienne de l'Émir. Ce choix implique des contraintes

techniques et financières importantes, même si les évolutions technologiques permettent aujourd'hui une plus grande souplesse dans la gestion de ces aspects. Une commission scientifique a été mise en place pour accompagner le projet. Elle regroupe des historiens et des écrivains spécialisés, s'appuyant sur des sources arabes, anglaises et françaises, avec une vigilance particulière quant à l'utilisation de certaines références issues de l'ancienne puissance coloniale. Évoquant le cinéma algérien, Salim Aggar a rappelé que malgré une production importante consacrée à la guerre de Libération nationale, peu d'œuvres ont bénéficié d'une diffusion internationale comparable à celle de « La Bataille d'Alger ». Il a souligné que l'absence de stratégie de diffusion constitue un frein majeur à la visibilité de ces productions. Dans ce contexte, le projet de film sur l'Émir Abdelkader est présenté comme une opportunité pour repositionner le cinéma algérien sur la scène internationale, en s'appuyant sur une figure historique reconnue et sur une approche structurée de la production et de la distribution.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Je suis un non-violent : quand j'entends parler de revolver, je sors ma culture.”

Francis Blanche

► 3 arrestations et saisie de 16,580 kg de kif traité à Batna



Les éléments du service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de Constantine ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue à Seriana (wilaya de Batna), annonce hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Constantine. Grâce à des

investigations approfondies, les enquêteurs ont identifié trois membres du réseau. En coordination avec le parquet, deux individus ont été interpellés en possession de 166 plaquettes de kif traité (16,580 kg) et d'une somme d'argent issue du trafic. La poursuite des recherches a permis l'arrestation d'un troisième suspect, ainsi que la saisie d'un véhicule utilisé pour le transport de la drogue. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Seriana.

► Une nouvelle cargaison de moutons arrive à Ténès

Le port de Ténès, dans la wilaya de Chlef, a accueilli hier une nouvelle cargaison de moutons importés en prévision de la fête de l'Aïd el-Adha. Au total, 11 600 têtes d'ovins en provenance de Roumanie ont été débarquées du navire « UNIMAR LIVESTOCK ». Cette livraison marque la cinquième étape du plan d'importation lancé sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à importer un million de moutons pour répondre à la demande croissante à l'approche de cette fête religieuse majeure. Les autorités locales et les services portuaires ont veillé à assurer les conditions optimales pour la réception et la répartition de ces animaux, garantissant ainsi leur bonne santé et leur acheminement vers les marchés nationaux. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à stabiliser les prix et à garantir un approvisionnement suffisant en moutons pour les citoyens lors de l'Aïd el-Adha, tout en soutenant les efforts pour répondre aux besoins des consommateurs.

► Le dernier bulletin de L'OPEP met en lumière le Tassili n'Ajjer



Le dernier bulletin de l'OPEP consacre un dossier spécial au plateau du Tassili n'Ajjer, dans le Sud algérien, le décrivant comme un « témoin singulier » de l'histoire humaine et environnementale. Qualifié de « musée à ciel ouvert du

Sahara » et d'« archives visuelles fascinantes », le site abrite plus de 15 000 dessins et gravures rupestres, dont la célèbre « Vache qui pleure », illustrant les transformations climatiques et la vie passée dans une région autrefois humide. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982 et considéré comme le plus grand parc national d'Afrique, le Tassili n'Ajjer offre aussi des paysages uniques, fruit d'une histoire géologique de plusieurs millions d'années. La visite du site, accessible depuis Djanet, permet d'explorer trois zones majeures : le plateau du Tassili, la chaîne de la Tadrart Rouge et la vallée d'Iherir.

► Sami Khrouf élu à la Commission des athlètes de la Fédération internationale de tennis de table

Sami Khrouf, pongiste algérien et capitaine de l'équipe nationale seniors messieurs, a été élu membre de la Commission des athlètes de la Fédération internationale de tennis de table. Cette distinction, saluée par la Fédération algérienne comme une reconnaissance du niveau atteint par le pays, récompense des années d'efforts et de résultats positifs, notamment aux niveaux continental et régional. Sa présence au sein de cette commission renforcera la voix des athlètes algériens sur la scène internationale. Actuellement, Sami Khrouf participe avec les sélections nationales masculine et féminine au Championnat du monde par équipes à Londres (28 avril - 10 mai 2026), après s'être qualifiées grâce à leurs performances au Championnat d'Afrique en Tunisie en octobre 2025. L'équipe masculine évolue en groupe 6, tandis que l'équipe féminine est engagée en groupe 3.

Nesrine Mersli honorée pour son innovation en

nanotechnologies médicales



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu hier Nesrine Mersli, jeune chercheuse diplômée d'un master en biochimie appliquée de l'Université de Boumerdès. Son projet innovant, primé

par le label « Projet innovant » en nutrition thérapeutique, repose sur l'utilisation de nanoparticules pour améliorer la biodisponibilité et le ciblage précis de composés naturels à visée médicale. Ce travail, soutenu par le programme « Protomarket » et incubé à l'université de Boumerdès, vise à développer des solutions nutritionnelles scientifiquement avancées pour la prévention des maladies. Le ministre a salué cette avancée, soulignant son potentiel pour la santé et l'économie nationale.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

PROJET DE COLONISATION E1 EN CISJORDANIE

448 anciens responsables européens disent NON !

Des centaines d'anciens hauts responsables et diplomates européens, dont d'anciens ministres et ambassadeurs, ont adressé hier une lettre ouverte aux dirigeants de l'Union européenne pour exiger une action immédiate afin d'empêcher ce qu'ils qualifient d'« annexion illégale » de territoires palestiniens en Cisjordanie occupée.

PAR BOUALEM B.

Signée par 448 personnalités, dont l'ancien chef de la diplomatie européenne Josep Borrell et l'ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt, cette initiative met en garde contre les conséquences du projet de colonisation E1, situé à l'est de Jérusalem-Est occupée. Selon les signataires, la réalisation de ce projet menacerait définitivement la viabilité d'un futur État palestinien en coupant la Cisjordanie en deux. Dans leur lettre, les auteurs demandent à l'UE et à ses États membres de « agir maintenant » pour dissuader Israël de poursuivre cette politique. Ils soulignent notamment l'approbation du projet E1 par le gouvernement israélien en août 2025, suivie en décembre de l'appel d'offres pour la construction d'environ 3 400 unités de logement sur une superficie de 12 km². De nouveaux appels d'offres seraient imminents, rendant une réaction européenne urgente avant la réunion prévue en mai. Le ministre israélien des Finances, Bezalel Smotrich, a ouvertement déclaré que ces implantations visent à « effacer » l'idée d'un État palestinien « non pas par des slogans, mais par des actes ». Les signataires appellent à des mesures



concrètes, notamment des sanctions ciblées contre les acteurs impliqués dans la colonisation : interdictions de visas et restrictions commerciales. Cet appel intervient dans un contexte d'accélération inédite de la colonisation israélienne. Selon des données israéliennes, plus de 54 nouvelles colonies ont été approuvées en 2025, portant le total à plus de 100 depuis 2022. Israël occupe la Cisjordanie depuis 1967. On y dénombre aujourd'hui plus de 500 000 colons israéliens aux cô-

tés d'environ 3 millions de Palestiniens. L'Union européenne a régulièrement condamné les implantations en Cisjordanie, considérées comme illégales au regard du droit international, et réitéré son attachement à la solution à deux États. Les signataires de la lettre espèrent que cet avertissement collectif poussera Bruxelles à passer des condamnations verbales à des actions dissuasives concrètes pour préserver les perspectives d'une paix négociée. ■

Conférence à Souk Ahras sur la résistance nationale contre le colonialisme français

Une conférence historique organisée mercredi à Souk Ahras, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire des massacres du 8 mai 1945, a mis en lumière la résistance du peuple algérien contre le colonialisme français. Le Dr Abdelhamid Akkache (université Mohamed-Cherif Messaadia) a souligné que ces massacres ont dévoilé le mensonge colo-

nial français, ciblant des Algériens désarmés réclamant liberté et indépendance. Il a aussi rappelé les sacrifices du peuple algérien, des luttes populaires jusqu'à la Révolution du 1^{er} novembre 1954, ainsi que les crimes contre l'humanité commis par le colonisateur. Djamel Ouarti, également chercheur à la même université, a insisté sur l'importance des archives

pour écrire l'histoire, révélant les sacrifices et l'héroïsme du peuple algérien dans sa quête de liberté et de souveraineté. La rencontre, en présence d'autorités locales, de familles révolutionnaires et d'étudiants, a permis de rappeler les valeurs de courage et de détermination qui ont mené à l'indépendance. ■

Colloque à Tizi-Ouzou sur le chahid Ali Bennour

Un colloque organisé mardi passé à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou a exploré la complémentarité entre le militantisme politique et l'action armée à travers le parcours du chahid Ali Bennour (1927-1959), figure majeure de la guerre de libération nationale. Les interventions ont souligné comment cette dualité a renforcé la cohésion

et l'efficacité de la lutte anticoloniale. Né à Ighil Yahia Ouali, Ali Bennour s'engagea dès 1947 au MTLD, organisant des cellules clandestines et soutenant l'Organisation spéciale (OS). Au déclenchement de la Révolution, il participait aux premières opérations armées, puis devint commandant de la 4^e région de la Wilaya III après le Congrès de la Soummam. Captu-

ré en octobre 1959 après une embuscade, il fut torturé et exécuté le 21 octobre 1959, aux côtés du chahid Oukil Ramdane. Les universitaires présents, comme Mouloud Dahmani et Nassim Hesbelaoui, ont insisté sur l'importance de son engagement à la fois politique et militaire, qui a marqué l'histoire de la Révolution algérienne. ■